CUISINE 2M

180, Rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec.

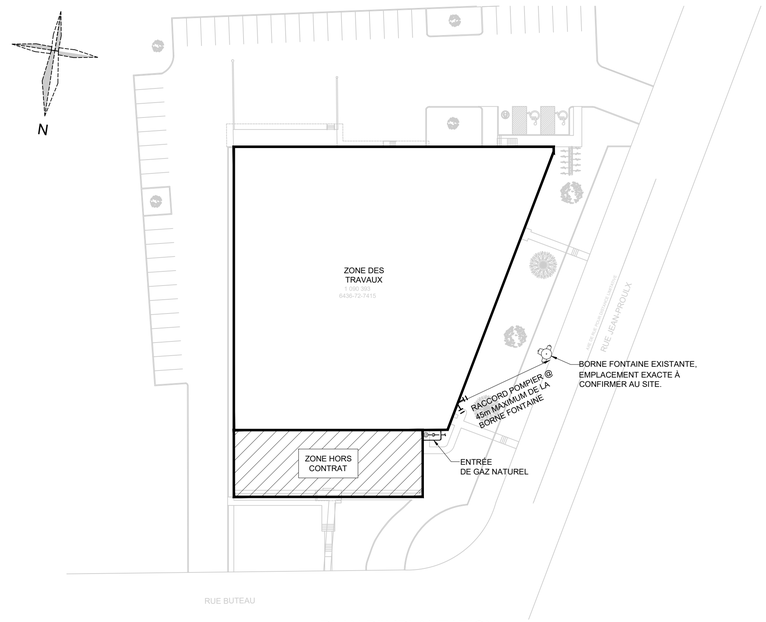

PLAN D'IMPLANTATION

ÉCHELLE: AUCUNE

IDENTIFICATIONS

IDENTIFICATION GRILLES ET DIFFUSEURS
DIMENSION
L/S OU PCM
DÉBIT

ÉQUIPMENT DE VENTILATION

BT : BOITE TERMINALE
HC : HOTTE DE CUISINE
UT : UNITÉ DE TOITURE
SM : SORTIE MURALE
VE : VENTILATEUR D'ÉVACUATION

ÉQUIPMENT DE PLOMBERIE

BA : BAIN
CA : CABINET D'AISANCE
CE : CHAUFFE EAU
DAR : DISPOSITIF ANTI REFOULEMENT
D : DOUCHE
DP : DRAIN DE PLANCHER
DT : DRAIN DE TOIT
E : ÉVIER
L : LAVABO
M : MITIGEUR
RAE : ROBINET D'ARROSAGE EXTÉRIEUR
RN : REGARD DE NETTOYAGE
U : URINOIR

RÉGULATION AUTOMATIQUE

T	THERMOSTAT D'UNITÉ
T	THERMOSTAT DE PIÈCE
	FILAGE DE CONTRÔLE

TUYAUTERIES

	NOUVELLE TUYAUTERIE (LIGNE FONCÉ PLEINE)
	TUYAUTERIE À ENLEVER (LIGNE PÂLE POINTILLÉE)
	TUYAUTERIE SOUS DALLE
	EAU FROIDE DOMESTIQUE (EFD)
	EAU CHAUDE DOMESTIQUE (ECD)
	EAU CHAUDE DOMESTIQUE RECIRCULATION (ECR)
	EAU FROIDE RÉCUPÉRÉE (EAU DE PLUIE) (EFR)
	EAU CHAUDE DOMESTIQUE MITIGÉE (ECM)
AC	TUYAUTERIE D'AIR COMPRIMÉ
S	DRAINAGE SANITAIRE HORS SOL
S	DRAINAGE SANITAIRE SOUS LE SOL
P	DRAINAGE PLUVIAL HORS SOL
P	DRAINAGE PLUVIAL SOUS LE SOL
V	ÉVENT
C	TUYAUTERIE DE CONDENSÉE
GN	TUYAUTERIE DE GAZ NATUREL

PROTECTION INCENDIE

	GICLEUR VERS LE HAUT
	GICLEUR SEMI-ENCASTRÉ
	GICLEUR SUSPENDU
	EXTINCTEUR PORTATIF AVEC CABINET
	EXTINCTEUR PORTATIF SUR CROCHET
FP	TUYAUTERIE DE PROTECTION INCENDIE: EXTINCTEUR AUTOMATIQUE
SS	SOUPAPE SUPERVISÉE
ID	INDICATEUR DE DÉBIT
	RACCORD SIAMOIS

ÉQUIPEMENTS TUYAUTERIES

	ÉQUIPEMENT À ENLEVER (LIGNE PÂLE POINTILLÉE)
	TUYAUTERIE VERS LE BAS (EB)
	TUYAUTERIE VERS LE HAUT (EH)
	SIPHON
	ROBINET D'ARROSAGE
	SOUPAPE À BILLE
	SOUPAPE DE SURETÉ
	SOUPAPE D'ARRÊT GAZ
	CLAPET DE RETENU
	DRAIN DE PLANCHER
	DRAIN DE PLANCHER ENTONNOIR
	DRAIN DE PLANCHER OUVERT
	DRAIN DE TOIT
	REGARD DE NETTOYAGE
	BOUCHON
	RACCORD UNION
G	COMTEUR DE GAZ

VENTILATION

	ALIMENTATION; VERS LE HAUT
	ALIMENTATION; VERS LE BAS
	RETOUR/ÉVACUATION; VERS LE HAUT
	RETOUR/ÉVACUATION; VERS LE BAS
	CONDUIT CIRCULAIRE
	TRANSITION RECTANGULAIRE À CIRCULAIRE
	CONDUIT FLEXIBLE
UP DN	CHANGEMENT DE NIVEAU DE CONDUIT
	COUDE 90 DEGRÉ AVEC AUBES DIRECTIONNELLES
	EMBRANCHEMENT RECTANGULAIRE SUR CONDUIT RECTANGULAIRE C/A VOLET DE BALANCEMENT
	EMBRANCHEMENT CIRCULAIRE SUR CONDUIT RECTANGULAIRE AVEC VOLET D'EXTRACTION
	CONDUIT DE TRANSFERT EN FORME DE "U", "S" ET EN "L"
	RACCORD FLEXIBLE
VF	VOLET COUPE-FEU
VCF	VOLET COUPE-FEU / COUPE-FUMÉE
VB	VOLET DE BALANCEMENT MANUEL
PA	PORTE D'ACCÈS DANS UN CONDUIT
	BOÎTE TERMINAL
	VENTILATEUR AVEC GRILLE
	DIFFUSEUR LINÉAIRE
	DIFFUSEUR ROND
	DIFFUSEUR CARRÉ 4 VOIES
	GRILLE DE RETOUR
	GRILLE DE PORTE
	GRILLE MURALE

LISTE DES DESSINS

ÉMIS	IDENT.	TITRE
√	M001	MÉCANIQUE - LÉGENDES - LISTE DE DESSINS - PLAN D'IMPLANTATION
√	M002	MÉCANIQUE - DEVIS GÉNÉRAL
√	M003	MÉCANIQUE - DEVIS SPÉCIFIQUE
√	M100	MÉCANIQUE - SANITAIRE - DÉMOLITION - REZ-DE-CHAUSSÉE - EXTRAIT MEZZANINE
√	M101	MÉCANIQUE - SANITAIRE - AMÉNAGEMENT - REZ-DE-CHAUSSÉE
√	M102	MÉCANIQUE - EAU DOMESTIQUE | GAZ NATUREL - DÉMOLITION - REZ-DE-CHAUSSÉE - EXTRAIT MEZZANINE
√	M103	MÉCANIQUE - EAU DOMESTIQUE - AMÉNAGEMENT - REZ-DE-CHAUSSÉE
√	M104	MÉCANIQUE - PLOMBERIE - TABLEAUX - DÉTAILS
√	M200	MÉCANIQUE - PROTECTION INCENDIE - DÉMOLITION - REZ-DE-CHAUSSÉE - EXTRAIT MEZZANINE
√	M201	MÉCANIQUE - PROTECTION INCENDIE - AMÉNAGEMENT - REZ-DE-CHAUSSÉE
√	M202	MÉCANIQUE - PROTECTION INCENDIE - DÉTAILS
√	M400	MÉCANIQUE - C.V.C.A. - DÉMOLITION - REZ-DE-CHAUSSÉE - EXTRAIT MEZZANINE
√	M401	MÉCANIQUE - C.V.C.A. - AMÉNAGEMENT - REZ-DE-CHAUSSÉE
√	M402	MÉCANIQUE - C.V.C.A. - TABLEAUX - DÉTAILS

FORMAT ARCH D 24X36

COSMEL 20 — RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS / BRINGING BUILDINGS TO LIFE — 2004-2024

CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect: A4 ARCHITECTURE +design

ingénieur en structure / structural engineer: DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer:

client: CUISINES 2M — VANITÉ - WALK-IN

sceaux / stamps

no.	émis pour | issued for	date
0E	COORDINATION FINALE	2025/01/24
0D	COORDINATION	2024/12/11
0C	PERMIS	2024/11/15
0B	COORDINATION	2024/11/07
0A	COORDINATION	2024/10/21

projet / project

CUISINE 2M

180 Rue Jean-Proulx, Gatineau, QC, J8Z 1V8

titre / title

MÉCANIQUE
LÉGENDES
LISTE DES DESSINS
PLAN D'IMPLANTATION

dessiné par / drawn by: M. SERVANT	no. de contrat / contract no.: KK24-072
conçu par / designed by: M. PERRON, ING.	date: SEPTEMBRE 2024
approuvé par / approved by: M. PERRON, ING.	plan no. / drawing no.: M001
échelle / scale: AUCUNE	

DEVIS GÉNÉRAL

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES EN MÉCANIQUE.

1. ANALYSE DES DEVIS, DES PLANS ET VISITE DES LIEUX DE TRAVAUX

L'ENTREPRENEUR DOIT PRENDRE CONNAISSANCE DES LIEUX AVANT DE COMMENCER SA SOUMISSION AFIN DE SE FAMILIARISER AVEC L'ENVIRONNEMENT EXISTANT QUI PEUT NUIRE À L'EXÉCUTION DU PROJET. IL POURRA AUSSI, PAR LA SUITE, FAIRE LA DEMANDE POUR UNE SECONDE VISITE. AUCUN FRAIS SUPPLÉMENTAIRE NE SERA ACCORDÉ SUR LA CONDITION DES LIEUX SI UN ENTREPRENEUR MANQUE À CE POINT. EN CAS D'ERREURS OU D'OMISSIONS, L'ENTREPRENEUR AURA LA RESPONSABILITÉ, LORS DE SON EXAMEN DES DOCUMENTS DE SOUMISSION, D'AVERTIR LES PERSONNES RESPONSABLES AFIN QU'ELLES PUISSENT EFFECTUER LES CLARIFICATIONS ET/OU CORRECTIONS NÉCESSAIRES.

EN AUCUN TEMPS, ON NE DOIT MESURER LES DESSINS EN VUE D'OBTENIR LES DIMENSIONS RÉELLES, SAUF S'ILS SONT COTÉS.

AU BESOIN, L'INTERPRÉTATION DE L'INGÉNIEUR DOIT ÊTRE OBTENUE AVANT L'EXÉCUTION DES TRAVAUX AMBIGÜE, CAR CELUI-CI ORDONNERA QUE LES TRAVAUX SOIENT DÉFAITS ET REFAITS CORRECTEMENT AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR QUI AURA ANTICIPÉ INCORRECTEMENT LA DÉCISION DE L'INGÉNIEUR.

TOUS LES ADDENDAS FERONT PARTIE DES DOCUMENTS DE SOUMISSION.

2. NORMALISATION, CODES, SÉCURITÉ & PERMIS

TOUS LES TRAVAUX RELATIFS AUX PLANS ET DEVIS DEVRONT ÊTRE ACCOMPLIS SELON LES DERNIÈRES ÉDITIONS DES CODES ET RÈGLEMENTS PERTINENTS ÉTABLIS PAR LES COMMISSIONS MUNICIPALES, PROVINCIALES ET FÉDÉRALES. TOUS LES TRAVAUX DEVRONT AUSSI RESPECTER LES RÈGLES DE L'ART QUANT À LEUR INSTALLATION ET À LEUR DISPOSITION.

L'ENTREPRENEUR DEVRA SE PROCURER À SES FRAIS TOUS LES PERMIS REQUIS AFIN D'ACCOMPLIR TOUS LES TRAVAUX SELON LES NORMES ET LES LOIS EN VIGUEUR.

L'ENTREPRENEUR DEVRA S'ASSURER QUE TOUS LES TRAVAUX EXÉCUTÉS SUR LE PROJET CORRESPONDENT AUX DERNIÈRES ÉDITIONS ET BULLETINS DE RÉVISIONS DES LOIS, CODES ET RÈGLEMENTS SUIVANTS:

- "LOIS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL";
- "RÈGLEMENTS SUR LES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX";
- "CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION".

L'ENTREPRENEUR DEVRA AUSSI S'ASSURER QUE SA MAIN D'OEUVRE POSSÈDE LES QUALIFICATIONS REQUISES POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX.

3. ÉQUIVALENCES

L'ENTREPRENEUR POURRA PROPOSER, CINQ (5) JOURS AVANT LA FIN DES SOUMISSIONS, DES ÉQUIVALENCES POUR CHACUN DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS. TOUTES LES ÉQUIVALENCES DEVRONT ÊTRE APPROUVÉES PAR L'INGÉNIEUR ET LE PROPRIÉTAIRE. TOUTES LES ÉQUIVALENCES SOUMISES APRÈS LA PÉRIODE DE SOUMISSION SERONT AUTOMATIQUEMENT REFUSÉES.

TOUS LES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES (CHANGEMENT ÉLECTRIQUE, CHANGEMENT DE DIMENSIONS, D'ÉQUIPEMENTS, ETC.), SUITE À L'ACCEPTATION D'ÉQUIVALENCE FOURNIE PAR L'ENTREPRENEUR, SERONT ABSORBÉS À 100% PAR CE DERNIER.

4. ÉQUIPEMENTS FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE

LES ÉQUIPEMENTS FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE DEVRONT ÊTRE INSPECTÉS ET LEUR FONCTIONNEMENT VÉRIFIÉ LORS DE LA LIVRAISON. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE FAIRE LES INSPECTIONS ET LES VÉRIFICATIONS NÉCESSAIRES. UNE FOIS SATISFAIT DE L'ÉTAT DES ÉQUIPEMENTS, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA ENTIÈREMENT RESPONSABLE DE L'ENTREPOSAGE, LA MANUTENTION, L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT DE CES ÉQUIPEMENTS. SI UN ÉQUIPEMENT EST ENDOMMAGÉ, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE SON REMPLACEMENT ET LE NOUVEL ÉQUIPEMENT DEVRA ÊTRE APPROUVÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE.

TOUS LES FRAIS RELIÉS AU REMPLACEMENT D'ÉQUIPEMENTS ENDOMMAGÉS SERONT DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

5. LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

IMMÉDIATEMENT APRÈS LA SIGNATURE DU CONTRAT, PRENDRE CONNAISSANCE DES EXIGENCES RELATIVES À LA LIVRAISON DES PRODUITS ET PRÉVOIR TOUT RETARD ÉVENTUEL. SI DES RETARDS DANS LA LIVRAISON DES PRODUITS SONT PRÉVISIBLES, EN AVISER L'INGÉNIEUR AFIN QUE DES MESURES PUISSENT ÊTRE PRISES POUR LEUR SUBSTITUER DES PRODUITS DE REMPLACEMENT OU POUR APPORTER LES CORRECTIFS NÉCESSAIRES, ET CE, SUFFISAMMENT À L'AVANCE POUR NE PAS RETARDER LES TRAVAUX.

SI L'INGÉNIEUR N'A PAS ÉTÉ AVISÉ DES RETARDS DE LIVRAISON PRÉVISIBLES AU DÉBUT DES TRAVAUX, ET QU'IL SEMBLE PROBABLE QUE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX S'EN TROUVERA RETARDÉE, L'INGÉNIEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE SUBSTITUER AUX PRODUITS PRÉVUS D'AUTRES PRODUITS COMPARABLES QUI PEUVENT ÊTRE LIVRÉS PLUS RAPIDEMENT, SANS QUE LE PRIX DU CONTRAT EN SOIT POUR AUTANT AUGMENTÉ.

MANUTENTIONNER ET ENTREPOSER LES PRODUITS EN ÉVITANT DE LES ENDOMMAGER, DE LES ALTÉRER OU DE LES SALIR, ET EN SUIVANT LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT, LE CAS ÉCHÉANT.

ENTREPOSER DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE LES PRODUITS GROUPÉS OU EN LOTS; LAISSER INTACTS L'EMBALLAGE, L'ÉTIQUETTE ET LE SCEAU DU FABRICANT. NE PAS DÉBALLER OU DÉLIER LES PRODUITS AVANT LE MOMENT DE LES INCORPORER À L'OUVRAGE.

LES PRODUITS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ENDOMMAGÉS PAR LES INTEMPÉRIES DOIVENT ÊTRE CONSERVÉS SOUS UNE ENCEINTE À L'ÉPREUVE DE CELLES-CI.

REMPLACER SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRE LES PRODUITS ENDOMMAGÉS, À LA SATISFACTION DE L'INGÉNIEUR.

6. TRANSPORT

PAYER LES FRAIS DE TRANSPORT DES PRODUITS REQUIS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX. ASSURER LE DÉCHARGEMENT, LA MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE DE CES PRODUITS.

7. DESSINS D'ATELIER

LE PLUS TÔT POSSIBLE, APRÈS L'OCTROI DU CONTRAT, L'ENTREPRENEUR DOIT SOUMETTRE POUR APPROBATION LES DESSINS D'ATELIER DES APPAREILS À INSTALLER, LA LISTE DES MATÉRIAUX QU'IL SE PROPOSE D'UTILISER AVEC LES NOMS DES FABRICANTS ET LEURS NUMÉROS DE CATALOGUES.

TOUS LES DESSINS D'ATELIER SOUMIS DOIVENT ÊTRE IDENTIFIÉS EN UTILISANT LA NOMENCLATURE DES PLANS ET/OU DU DEVIS.

LES DESSINS D'ATELIER DOIVENT ÊTRE FOURNIS EN UN SEUL LOT PAR DISCIPLINE:

- PLOMBERIE;
- VENTILATION;
- CONTRÔLE;
- PROTECTION INCENDIE;
- SCELLEMENT COUPE-FEU.

SI PLUSIEURS PRODUITS SE TROUVENT SUR LE MÊME DESSIN D'ATELIER, L'ENTREPRENEUR DOIT IDENTIFIER CLAIREMENT QUEL ÉQUIPEMENT EST PROPOSÉ.

L'ENTREPRENEUR DEVRA SOUMETTRE LES DESSINS D'ATELIER DE LA FAÇON SUIVANTE:

- EN FORMAT PDF.

LES DESSINS D'ATELIER SERONT AUTOMATIQUEMENT REFUSÉS SI:

- LES DESSINS NE SONT PAS IDENTIFIÉS SELON LA NOMENCLATURE AUX PLANS ET/OU DEVIS;
- LES DESSINS SONT ILLISIBLES OU NON CLAIRS;
- LES ÉQUIPEMENTS NE SONT PAS IDENTIFIÉS CLAIREMENT SUR CHAQUE DESSIN;
- LES DESSINS NE SONT PAS FOURNIS PAR LOT.

8. MATÉRIAUX

TOUS LES MATÉRIAUX UTILISÉS POUR CE PROJET SERONT NEUFS, D'UNE QUALITÉ SUPÉRIEURE ET APPROUVÉS PAR L'ASSOCIATION CANADIENNE DE NORMALISATION (CSA).

9. COORDINATION

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE LA COORDINATION DE TOUS LES TRAVAUX ET SERA RESPONSABLE DE LA COORDINATION ENTRE LUI-MÊME ET LES ENTREPRENEURS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES. LES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES RELIÉS À UN MANQUE DE COORDINATION SERONT ABSORBÉS PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE COORDONNER AVEC LES ENTREPRENEURS MÉCANIQUES ET/OU ÉLECTRIQUES AINSI QUE LE PROPRIÉTAIRE, TOUTES FERMETURES ET/OU INTERRUPTIONS DES SYSTÈMES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES.

TOUTES LES DEMANDES D'INTERRUPTIONS DES SYSTÈMES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES PAR ÉCRIT AU PROPRIÉTAIRE 72 HEURES À L'AVANCE.

10. ENGORGEMENTS ET PLANS DE FABRICATION

L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION A LA RESPONSABILITÉ DE PRÉPARER DES PLANS D'INTERFÉRENCE/AMÉNAGEMENT COMPLET EN VENTILATION (AUCUN CROQUIS NE SERA ACCEPTÉ) À DES FINS DE VÉRIFICATION ET D'APPROBATION PAR L'INGÉNIEUR ET DEVRONT ÊTRE PRÉSENTÉ À L'ÉCHELLE 1:50 ET DEVRONT INCLURE SANS SI LIMITER: LES DIMENSIONS DES CONDUITS, L'EMPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS, LES HAUTEURS D'INSTALLATION, LES MANCHONS, LES BASE DE PROPRETÉ REQUISES AINSI QUE LES OUVERTURES AU MUR, PLANCHER ET TOIT.

EN ADDITION DES ITEMS DE VENTILATION, L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION EST RESPONSABLE D'INCLURE ET DE COORDONNER À CES DESSINS L'EMPLACEMENT ET LA HAUTEUR DES ITEMS SUIVANTS:

- TOUTE TUYAUTERIE DE PLOMBERIE
- TOUTE ÉQUIPEMENTS DE PLOMBERIE
- TOUTE ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE
- TOUTE TUYAUTERIE DE PROTECTION INCENDIE
- TOUTE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INCENDIE
- TOUTE APPAREILS D'ÉCLAIRAGE
- TOUT LES ÉQUIPEMENTS EN ÉLECTRICITÉ NÉCESSITANT UNE COORDINATION D'INSTALLATION

11. PROPRETÉ

POUR LES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS UN BÂTIMENT EXISTANT, OCCUPÉ OU PARTIELLEMENT OCCUPÉ, L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE NETTOYER TOUTES LES AIRES DE TRAVAIL DE DÉBRIS, SALETÉS ET OUTILS DE TRAVAIL, ET CE, À CHAQUE FIN DE JOURNÉE ET À LA SATISFACTION DU PROPRIÉTAIRE.

LORS DE L'ACHÈVEMENT DU PROJET, L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE D'ASSURER LA PROPRETÉ, L'ENLÈVEMENT DES ÉQUIPEMENTS TEMPORAIRES AINSI QUE LE REMPLACEMENT DE TOUS MATÉRIAUX ENDOMMAGÉS LORS DE LA CONSTRUCTION. L'ENTREPRENEUR SERA PÉNALISÉ SI DES DÉBRIS SONT LAISSÉS SUR LE SITE LORS DE L'INSPECTION FINALE.

LES ENTREPRENEURS EN MÉCANIQUES ET/OU ÉLECTRICITÉS SERONT RESPONSABLES D'ENLEVER TOUS LES ÉQUIPEMENTS NON UTILISÉS SITUÉS DANS L'ENTREPLAFOND.

12. PORTE D'ACCÈS

LES PORTES D'ACCÈS SERONT FOURNIES PAR L'ENTREPRENEUR RESPONSABLE DE LA DISCIPLINE CONCERNÉE ET INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET DEVRONT AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU; SI APPLICABLE.

PRÉVOIR LES PORTES D'ACCÈS SUIVANTES:

- LES REGARDS DE VISITE MURAUX;
- LES REGISTRES PARE-FEU;
- TOUT AUTRE DISPOSITIF AUXILIAIRE.

LES PORTES SERONT EN TÔLE D'ACIER BONDÉRISÉE DE 3mm D'ÉPAISSEUR D'ÂME, MONTÉES SUR CHARNIÈRES INOXYDABLES DISSIMULÉES ET MUNIES D'UNE FERMETURE AUTOMATIQUE OUVRABLE À L'AIDE D'UN TOURNEVIS. LES DIMENSIONS DU CADRE SERONT 300 x 300mm AU MINIMUM ET 600 x 600mm AU MAXIMUM, SELON LES BESOINS. LE CADRE DOIT ÊTRE APPROPRIÉ AU GENRE DE CONSTRUCTION DU MUR OU DU PLAFOND. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE EXACTE DES PORTES D'ACCÈS.

14. DISSIMULATION ET ACCESSIBILITÉ

À MOINS QU'IL NE SOIT SPÉCIFIÉ OU AUTREMENT INDIQUÉ, DISSIMULER LES TUYAUTERIES ET LES CANALISATIONS DANS LES CLOISONS ET LES MURS, SOUS LES PLANCHERS OU AU-DESSUS DES PLAFONDS SUSPENDUS. INSTALLER LES FOURRURES REQUISES.

TOUTES INSTALLATIONS DEVRONT ÊTRE ALIGNÉES AVEC LES AXES ET ORIENTATIONS DU BÂTIMENT.

INSTALLER DES PORTES D'ACCÈS OU AUTRES DISPOSITIFS APPROUVÉS POUR FACILITER L'ACCÈS PERMETTANT LA MANOEUVRE, L'ENTRETIEN OU LA RÉPARATION DES INSTALLATIONS DISSIMULÉES.

15. PERCEMENTS, OUVERTURES ET MANCHONS

TOUTES LES OUVERTURES DEVRONT ÊTRE COORDONNÉES (DIMENSION ET EMPLACEMENT EXACT) ENTRE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET LES ENTREPRENEURS MÉCANIQUES ET/OU ÉLECTRIQUES.

L'ENTREPRENEUR MÉCANIQUE ET/OU ÉLECTRIQUE SERA RESPONSABLE DES OUVERTURES DANS LES MURS ET/OU PLANCHERS DE 175mm (7") ET MOINS.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DES OUVERTURES DANS LES MURS ET/OU PLANCHERS DE 200mm (8") ET PLUS.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE TOUTES LES OUVERTURES DANS LES TOITURES EXISTANTES.

TOUS LES RAGRÉMENTS NÉCESSAIRES SUITE AUX OUVERTURES SERONT EXÉCUTÉS PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET AUX FRAIS DE CE DERNIER. TOUS LES RAGRÉMENTS SERONT TELS QUE L'EXISTANT, OU SELON LES PLANS DE L'ARCHITECTE OU DE L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'EFFECTUER UNE SCANOGRAPHIE DES DALLES DE BÉTON EXISTANTES POUR ÉVITER TOUS CONFLITS AVEC LES TUYAUTERIES/CONDUITS/CÂBLAGES EXISTANTS. LE TOUT DEVRA ÊTRE COORDONNÉ AVEC LES ENTREPRENEURS CONCERNÉS.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE PRÉVOIR LES SERVICES D'UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE AFIN DE PRÉPARER UNE ANALYSE DES TRAVAUX ET DE S'ASSURER DE NE PAS COMPROMETTRE L'INTÉGRITÉ DE LA STRUCTURE AVANT DE PROCÉDER AVEC TOUS PERCEMENTS ET OUVERTURES DANS UN MEMBRE STRUCTURAL.

L'UTILISATION D'UN MARTEAU À PERCUSSION NE SERA TOLÉRÉE EN AUCUN CAS.

TOUS LES PERCEMENTS EXÉCUTÉS DANS UN BÂTIMENT EXISTANT DEVRONT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE PROPRIÉTAIRE (JOURNÉE ET HEURE).

16. CASSAGE, EXCAVATION, REMBLAIS ET COMPACTION

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE TOUS LES TRAVAUX DE CASSAGE, D'EXCAVATION, DE REMBLAI ET DE COMPACTION POUR LA MISE EN PLACE DES SYSTÈMES MÉCANIQUES ET/OU ÉLECTRIQUES.

17. PEINTURE

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS À PEINDRE TELS QUE:

- TOUS LES ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES ET/OU ÉLECTRIQUES APPARENTS AUX COULEURS CHOISIES PAR LE PROPRIÉTAIRE;
- TOUTE LA TUYAUTERIE DE GAZ NATUREL SUR LE TOIT EN JAUNE (OU SELON LE PROPRIÉTAIRE);
- LE RECOUVREMENT DE LA TUYAUTERIE TEL QUE LE CANEVAS SELON LE PROPRIÉTAIRE.

18. SUPPORTS PARASISMIQUES ET DISPOSITIFS ANTIVIBRATOIRES

LES ENTREPRENEURS MÉCANIQUES ET/OU ÉLECTRIQUES SERONT RESPONSABLES DE FOURNIR ET INSTALLER LES SUPPORTS PARASISMIQUES ET DISPOSITIFS ANTIVIBRATOIRES EXIGÉS AUX INSTALLATIONS DE TUYAUTERIES, DE CONDUITS ET D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES. CEUX-CI SERONT RESPONSABLES DE RETENIR LES SERVICES D'UN INGÉNIEUR POUR LA PRÉPARATION DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES AUX INSTALLATIONS PARASISMIQUES ET UN RAPPORT DE CONFORMITÉ SIGNÉ ET SCELLÉ DEVRA ÊTRE FOURNI À LA FIN DES TRAVAUX DANS LE MANUEL D'OPÉRATION ET D'ENTRETIEN.

19. INSPECTION DES TRAVAUX

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'AVERTIR L'INGÉNIEUR, PAR ÉCRIT, ET 48 HEURES À L'AVANCE AVANT LA FERMETURE DES MURS, PLAFONDS, PLANCHERS OU DALLE DE BÉTON, ET CE, AFIN DE PERMETTRE UNE INSPECTION DES TRAVAUX.

SI L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL PROCÈDE À LA FERMETURE DES MURS, PLAFONDS, PLANCHERS OU DALLE DE BÉTON AVANT L'INSPECTION, L'INGÉNIEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE DEMANDER LE DÉMANTÈLEMENT DE CES DERNIERS, ET CE, AU FRAIS DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

20. TESTS ET AJUSTEMENTS

À LA FIN DU PROJET, L'ENTREPRENEUR DEVRA EFFECTUER L'ENSEMBLE DES RÉGLAGES EXIGÉS SUR LES PLANS AINSI QUE CEUX DU MANUFACTURIER AFIN D'ASSURER UN RENDEMENT MAXIMAL. SI LES RÉSULTATS NE SONT PAS SATISFAISANTS, L'INGÉNIEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE DEMANDER L'ASSISTANCE DU REPRÉSENTANT ET L'ENTREPRENEUR DEVRA EN ASSUMER LES FRAIS. UNE INSPECTION AURA LIEU QUAND L'ENTREPRENEUR AVISERA L'INGÉNIEUR QUE TOUS LES RÉGLAGES SONT TERMINÉS. L'INGÉNIEUR FERA LA VÉRIFICATION DES RAPPORTS SOUMIS PAR L'ENTREPRENEUR, ADVENANT QUE LES CHIFFRES NE CORRESPONDENT PAS AUX RÉSULTATS DÉSIRÉS, L'ENTREPRENEUR DEVRA REFAIRE LES AJUSTEMENTS NÉCESSAIRES JUSQU'À CE QU'IL OBTIENNE LES RÉSULTATS PRESCRITS SUR LES PLANS ET DANS CE DEVIS.

21. PLANS "TELS QUE CONSTRUITS"

L'ENTREPRENEUR AURA LA RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR À LA FIN DU PROJET DES PLANS "TELS QUE CONSTRUITS"EN PLOMBERIE, EN VENTILATION ET EN ÉLECTRICITÉ.

- L'ENTREPRENEUR DEVRA IDENTIFIER, À L'AIDE D'UNE ENCRE ROUGE, TOUTES LES MODIFICATIONS AUX PLANS DE SOUMISSION OU CONSTRUCTION SUR UNE COPIE PAPIER. S'IL LE DÉSIRE, L'ENTREPRENEUR POURRA OBTENIR UNE COPIE SUPPLÉMENTAIRE DE L'INGÉNIEUR EN ÉCHANGE DES COÛTS DE REPRODUCTION.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA COMPLÉTER LES MODIFICATIONS AUX PLANS DE SOUMISSION OU CONSTRUCTION EN FORMAT ÉLECTRONIQUE (AUTOCAD). L'ENTREPRENEUR POURRA OBTENIR LES FICHIERS AUPRÈS DE L'INGÉNIEUR.

CHAQUE ENTREPRENEUR DEVRA IDENTIFIER LEURS PLANS AVEC LA NOTE "TELS QUE CONSTRUITS" AINSI QUE LA DATE ET LEURS COORDONNÉES.

22. PIÈCES DE RECHANGE

L'ENTREPRENEUR DEVRA REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE, AVANT LA RÉCEPTION DÉFINITIVE DES TRAVAUX, LES MATÉRIAUX DE RECHANGE MENTIONNÉS DANS CE DEVIS. IL DEVRA FAIRE PARVENIR À L'INGÉNIEUR, LA LISTE DES MATÉRIAUX REMIS, AVEC UNE COPIE DU REÇU SIGNÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE.

LES PIÈCES DE RECHANGE DEVRONT INCLURE SANS SI LIMITÉ À:

- 1 JEU DE FILTRE DE REMPLACEMENT POUR CHACUN DES ÉQUIPEMENTS AYANT DES FILTRES.
- 2 JEU DE COURROIES DE REMPLACEMENT POUR CHACUN DES ÉQUIPEMENTS AYANT DES COURROIES.

23. GARANTIES

L'ENTREPRENEUR DEVRA DONNER AU PROPRIÉTAIRE TOUS LES DOCUMENTS QUE CE PRÉSENT DEVIS EXIGE AINSI QU'UN DOCUMENT DE GARANTIE QUI HONORE QUE TOUS LES MATÉRIAUX UTILISÉS DANS CE PROJET SOIENT SANS DÉFAUTS ET L'EXÉCUTION DES TRAVAUX A ÉTÉ RÉALISÉE SELON LES RÈGLES DE L'ART. LA GARANTIE COUVRIRA UNE ANNÉE COMPLÈTE À PARTIR DE LA DATE D'ACCEPTATION DES TRAVAUX ET QUE TOUT BRIS D'ÉQUIPEMENT SERA REMPLACÉ IMMÉDIATEMENT.

24. MANUELS D'OPÉRATION ET D'ENTRETIEN

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL AURA LA RESPONSABILITÉ À LA FIN DU PROJET DE CONCEVOIR UN MANUEL D'OPÉRATION AU FORMAT PDF QUI SERVIRA À L'ENTRETIEN. IL DEVRA Y INCLURE:

- LES DESSINS D'ATELIER APPROUVÉS PAR L'INGÉNIEUR;
- LES LETTRES DE GARANTIE;
- LES PLANS "TELS QUE CONSTRUITS";
- LES RAPPORTS DE BALANCEMENT D'AIR;
- LES DIAGRAMMES DE CONTRÔLES;
- LES RAPPORTS DE CONFORMITÉ DES SUPPORTS PARASISMIQUES;
- LA LISTE DES PIÈCES DE RECHANGE;
- CETTE LISTE EST NON LIMITATIVE OU EXHAUSTIVE.

25. FORMATION

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL AINSI QUE L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE SERONT RESPONSABLES DE PRÉVOIR LA FORMATION AU PERSONNEL D'OPÉRATION DE L'ÉTABLISSEMENT AFIN QUE CES DERNIERS SOIENT EN MESURE D'OPÉRER TOUS LES SYSTÈMES MÉCANIQUES. LA FORMATION AURA UNE DURÉE MINIMAL DE 4 HEURES.

L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION SERA RESPONSABLE DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES THERMOSTATS EN FONCTION DES BESOINS DU CLIENT.

26. SCELLEMENT COUPE-FEU (MÉCANIQUE)

ENSEMBLES COUPE-FEU ET PARE-FUMÉE: CONFORMES À LA NORME CAN4-S115.

MATÉRIAUX ET ENSEMBLES EXEMPTS D'AMIANTE, CONSTITUANT UNE BARRIÈRE EFFICACE CONTRE:

- LES FLAMMES
- LES FUMÉES
- LES GAZ,
- AYANT DES DIMENSIONS N'EXCÉDANT PAS CELLES DE L'OUVERTURE À LAQUELLE ILS SONT DESTINÉES.

COTE DE RÉSISTANCE AU FEU DE L'ENSEMBLE COUPE-FEU NON INFÉRIEUR À CELLE DE L'ÉLÉMENT TRAVERSÉ.

EMPLOYER EXCLUSIVEMENT DES PRODUITS COUPE-FEU AYANT SUBI DES ESSAIS ULC OU CUL POUR DES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION COTÉE AU FEU ET SE CONFORMANT INDIVIDUELLEMENT AUX EXIGENCES CONCERNANT LE TYPE D'ÉLÉMENT FONCTIONNEL, LE TYPE D'ÉLÉMENT PÉNÉTRANT, L'ESPACE ANNULAIRE ET L'INDICE DE RÉSISTANCE AU FEU.

ÉLÉMENTS COUPE-FEU SCELLÉS EN PLACE, À INSTALLER AVANT LA MISE EN PLACE DU BÉTON, SERVANT AVEC LES TUYAUX NON COMBUSTIBLES ET LES TUYAUX COMBUSTIBLES DE PLASTIQUE (TUYAUTERIE FERMÉE OU À L'AIR LIBRE) TRAVERSANT UN PLANCHER DE BÉTON : LES PRODUITS SUIVANTS SONT ACCEPTABLES :

- MANCHON COUPE-FEU À SCELLER HILTI CP 680
- UTILISER L'ADAPTATEUR D'AÉRATION, LORSQU'UTILISÉ AVEC UN SYSTÈME D'AÉRATION ("SOVENT")
- MANCHON COUPE-FEU À SCELLER HILTI CP 682 POUR USAGE AVEC LES TUYAUX NON COMBUSTIBLES.

MASTICS ET PRODUITS DE CALFEUTRAGE POUR USAGE AVEC LES ÉLÉMENTS NON COMBUSTIBLES, COMME LES TUBES D'ACIER OU DE CUIVRE, LES CONDUITS RIGIDES EN ACIER ET LES TUBES ÉLECTRIQUES MÉTALLIQUES (EMT) : LES PRODUITS SUIVANTS SONT ACCEPTABLES :

- CALFEUTRAGE COUPE-FEU INTUMESCENT HILTI FS-ONE
- CALFEUTRAGE COUPE-FEU AUTOLISSANT HILTI CP 604
- MOUSSE COUPE-FEU HILTI CP 620
- CALFEUTRAGE COUPE-FEU FLEXIBLE HILTI CP 606
- CALFEUTRAGE COUPE-FEU ÉLASTOMÈRE HILTI CP 601S

MASTICS ET PRODUITS DE CALFEUTRAGE POUR USAGE AVEC LES CONDUITS DE TÔLE : LES PRODUITS SUIVANTS SONT ACCEPTABLES :

- CALFEUTRAGE COUPE-FEU ÉLASTOMÈRE HILTI CP 601S
- CALFEUTRAGE COUPE-FEU FLEXIBLE HILTI CP 606
- CALFEUTRAGE COUPE-FEU INTUMESCENT HILTI FS-ONE
- CALFEUTRAGE COUPE-FEU AUTOLISSANT HILTI CP 604

MASTICS ET PRODUITS DE CALFEUTRAGE INTUMESCENTS POUR USAGE AVEC LES ÉLÉMENTS COMBUSTIBLES (PÉNÉTRANTS CONSUMÉS PAR LA CHALEUR INTENSE ET LES FLAMMES), Y COMPRIS LES TUYAUX MÉTALLIQUES ISOLÉS OU GAINÉS DE CPV, LES CÂBLES OU FAISCEAUX DE CÂBLES FLEXIBLES ET LES TUYAUX DE PLASTIQUE : LES PRODUITS SUIVANTS SONT ACCEPTABLES :

- CALFEUTRAGE COUPE-FEU INTUMESCENT HILTI FS-ONE

COLLIERS COUPE-FEU OU DISPOSITIFS S'ATTACHANT À L'ÉLÉMENT AUTOUR D'UN TUYAU DE PLASTIQUE COMBUSTIBLE (RÉSEAUX DE TUYAUTERIE FERMÉS OU À L'AIR LIBRE) MIS À L'ESSAI À UN DIFFÉRENTIEL DE PRESSION ALLANT JUSQU'À 50 PA : LES PRODUITS SUIVANTS SONT ACCEPTABLES :

- COLLIER COUPE-FEU HILTI CP 643N
- COLLIER COUPE-FEU HILTI CP 644
- BANDES COUPE-FEU HILTI CP 645/648

MATÉRIAUX EMPLOYÉS POUR LES PÉNÉTRATIONS COMPLEXES OU DE GRANDES DIMENSIONS FAITES POUR PERMETTRE LE PASSAGE DE PLATEAUX DE CÂBLES, DE PLUSIEURS TUYAUX D'ACIER ET DE CUIVRE, DE BARRES BLINDÉES DANS DES CHEMINS DE CÂBLES : LES PRODUITS SUIVANTS SONT ACCEPTABLES :

- MORTIER COUPE-FEU HILTI CP 637
- BLOC COUPE-FEU HILTI FS 657
- MOUSSE COUPE-FEU HILTI CP 620
- PANNEAUX COUPE-FEU HILTI CP 675-T

MATÉRIAUX NON-POLYMÉRISANT ET POUVANT ÊTRE PÉNÉTRÉS DE NOUVEAU, POUR USAGE AVEC LES PÉNÉTRATIONS COMPLEXES OU DE GRANDES DIMENSIONS, FAIS POUR PERMETTRE LE PASSAGE DE PLATEAUX DE CÂBLES, DE PLUSIEURS TUYAUX D'ACIER ET DE CUIVRE, DE BARRES BLINDÉES DANS DES CHEMINS DE CÂBLES : LES PRODUITS SUIVANTS SONT ACCEPTABLES :

- BLOC COUPE-FEU HILTI FS 657
- PANNEAUX COUPE-FEU HILTI CP 675-T

POUR DES OUVERTURES VIDES PRATIQUÉES DANS DES SÉPARATIONS COUPE-FEU VERTICALES OU HORIZONTALES, OÙ DES PÉNÉTRATIONS FUTURES DE TUYAUX, CONDUITS OU CÂBLES SONT À PRÉVOIR, LES PRODUITS ACCEPTABLES SONT:

- BLOC COUPE-FEU HILTI FS 657 (POUR MURS ET PLANCHERS)
- BOUCHON COUPE-FEU HILTI CP 658T (POUR MURS ET PLANCHERS)
- MANCHON COUPE-FEU À SCELLER HILTI CP 680 (POUR PLANCHERS SEULEMENT)

FORMAT ARCH D 24X36

COSMEL 20 — RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS — BRINGING BUILDINGS TO LIFE — 2004-2024

CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect: A4 ARCHITECTURE + design

ingénieur en structure / structural engineer: DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer

client: CUISINES 2M — VANITÉ - WALK-IN

sceaux / stamps

no.	émis pour | issued for	date
0E	COORDINATION FINALE	2025/01/24
0D	COORDINATION	2024/12/11
0C	PERMIS	2024/11/15
0B	COORDINATION	2024/11/07
0A	COORDINATION	2024/10/21

projet / project

CUISINE 2M

180 Rue Jean-Proulx, Gatineau, QC, J8Z 1V8

titre / title

MÉCANIQUE
DEVIS GÉNÉRAL

dessiné par / drawn by: M. SERVANT	no. de contrat / contract no.: KK24-072
conçu par / designed by: M. PERRON, ING.	date: SEPTEMBRE 2024
approuvé par / approved by: M. PERRON, ING.	plan no. / drawing no.: M002
échelle / scale: AUCUNE	

DEVIS SPÉCIFIQUE

B. PRESCRIPTIONS SPÉCIFIQUES EN MÉCANIQUE

2. CALORIFUGEAGE

TOUTES LES CONDITIONS.

- L'INDEX DE PROPAGATION DE LA FLAMME DOIT ÊTRE D'AU PLUS 25; ET
- INDICE DE DÉGAGEMENT DES FUMÉES D'AU PLUS 50.
- L'ISOLANT DOIT AVOIR UNE CONDUCTIVITÉ THERMIQUE D'UN MINIMUM 0.27 BTU.IN/H.FT2.F A UNE TEMPÉRATURE DE 24°C
- L'ISOLANT DOIT ÊTRE INSTALLÉ SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.
- DES SUPPORTS COMPLETS AVEC SELLETTE SOUS L'ISOLANT DOIVENT ÊTRE UTILISÉS AU SUPPORT MÉTALLIQUE OU TOUT ENDROIT SUSCEPTIBLE DE COMPRESSER L'ISOLANT.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA UTILISER DE L'ISOLANT PRÉFABRIQUÉ OU UTILISER LES MÉTHODES D'INSTALLATION (SURDIMENSIONNÉ OU EN SECTION) POUR LES RACCORDS (COUDE, JONCTIONS EN T, ETC.).

2.1 APPLICATION

TOUTES LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CE DEVIS, AINSI QUE TOUTES LES CLAUSES GÉNÉRALES DU DEVIS DE L'ARCHITECTE S'APPLIQUENT ET FONT PARTIE INTÉGRANTE DE LA PRÉSENTE SECTION.

2.2 ÉTENDUE DES TRAVAUX

PRÉVOIR TOUS LES MATÉRIAUX, ACCESSOIRES ET MAIN D'OEUVRE REQUIS POUR L'ISOLATION TEL QUE:
- LES RÉSEAUX D'EAU DOMESTIQUE;
- LES RÉSEAUX DE DRAINAGE SANITAIRE;
- LES RÉSEAUX D'ÉVENTS;
- LES SYSTÈMES DE VENTILATION.

L'INSTALLATION DU CALORIFUGEAGE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE UNE FOIS TOUS LES ESSAIS TERMINÉS.

LA MAIN D'OEUVRE DOIT ÊTRE ENREGISTRÉE À L'ASSOCIATION CANADIENNE DE PRODUIT D'ISOLATION.

2.3 PLOMBERIE

TYPE:
- ÉPAISSEUR 25mm (1"), ENVELOPPE RIGIDE PRÉFORMÉE EN FIBRE DE VERRE SELON LA NORME ONGC 51-GP-9M, AVEC PARE-VAPEUR ET CHEMISE TOUT USAGE SELON LA NORME ONGC 51-GP-52M ET AYANT UNE CONDUCTIVITÉ MAXIMALE "K" (ASTM C553) DE 0.042W/m°C À 93°C (0.31BTU po/hre-pi.ca°F À 200°F).

EMPLACEMENT:
- 5M (16'-0") DES TUYAUTERIES D'ÉVENT À PARTIR DU TOIT;
- TOUTE LA TUYAUTERIE D'EAU FROIDE DOMESTIQUE;
- TOUTE LA TUYAUTERIE D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE;

2.4 VENTILATION

2.4.1 CONDUITS

TYPE:
- ÉPAISSEUR 50mm (2") NATTE DE FIBRE DE VERRE AVEC RECOUVREMENT TOUT USAGE (ASJ) SERVANT ÉGALEMENT DE COUPE-VAPEUR ET AYANT UNE MASSE VOLUMÉTRIQUE DE 32KG/M.CUBE (2.0LBS/PI.CUBE).

EMPLACEMENT:
- CONDUITS D'ÉVACUATION, 5M (16'-0") À PARTIR DU MUR EXTÉRIEUR OU DU TOIT;

TYPE:
- ÉPAISSEUR 25mm (1") NATTE DE FIBRE DE VERRE AVEC RECOUVREMENT TOUT USAGE (ASJ) SERVANT ÉGALEMENT DE COUPE-VAPEUR ET AYANT UNE MASSE VOLUMÉTRIQUE DE 24KG/M.CUBE (1.5LBS/PI.CUBE).

EMPLACEMENT:
- CONDUITS D'ALIMENTATION, SUR TOUTE LA LONGUEUR;
- CONDUITS DE RETOUR, 5M (16'-0") À PARTIR DE L'UNITÉ.

2.4.2 RECOUVREMENT

TYPE:
- RECOUVREMENT DE PLASTIQUE EN PVC TEL QUE JOHNS MANVILLE ZESTON SERIE 2000 (OU ÉQUIVALENT), COULEUR AU CHOIX DU CLIENT.

EMPLACEMENT:
- TOUTE LA TUYAUTERIE, CONDUITS ET ÉQUIPEMENTS APPARENTS ET ISOLÉS.

- LA TUYAUTERIE À L'INTÉRIEUR D'UN VIDE SANITAIRE, DANS UN LOCAL TECHNIQUE, DANS UNE SALLE MÉCANIQUE ET TOUTE LA TUYAUTERIE NON INSTALLÉE À L'INTÉRIEUR D'UN PLAFOND EST CONSIDÉRÉE APPARENTE.

3. PLOMBERIE

3.1 APPLICATION

TOUTES LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CE DEVIS, AINSI QUE TOUTES LES CLAUSES GÉNÉRALES DU DEVIS DE L'ARCHITECTE S'APPLIQUENT ET FONT PARTIE INTÉGRANTE DE LA PRÉSENTE SECTION.

3.2 ÉTENDUE DES TRAVAUX

PRÉVOIR TOUS LES APPAREILS, CONDUITS, SOUPAPES ET ACCESSOIRES PRESCRITS OU REQUIS POUR FAIRE DES SYSTÈMES COMPLETS ET OPÉRATIONNELS POUR DESSERVIR CHACUN DES APPAREILS DE PLOMBERIE ET DE MÉCANIQUE TEL QUE :
- LA DISTRIBUTION D'EAU FROIDE DOMESTIQUE;
- LA DISTRIBUTION D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE;
- LE RÉSEAU DE DRAINAGE SANITAIRE;
- L'ACHAT, L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT DE TOUS LES APPAREILS DE PLOMBERIE SPÉCIFIÉS AUX PLANS ET/OU DEVIS;
- L'INSTALLATION ET/OU LE RACCORDEMENT DE TOUS LES AUTRES ÉQUIPEMENTS REQUIÈRENT UN RACCORD EN PLOMBERIE;
- L'EXÉCUTION DE TOUS LES ESSAIS PRESCRITS DANS CE DEVIS ET/OU EN PLAN;
- L'ISOLATION THERMIQUE DE TOUTE LA TUYAUTERIE ET LES ÉQUIPEMENTS PRESCRITS DANS CE DEVIS ET/OU EN PLAN;
- L'IDENTIFICATION DE TOUS LES RÉSEAUX
- CETTE LISTE EST NON LIMITATIVE OU EXHAUSTIVE.

L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE SERA RESPONSABLE D'EFFECTUER LES TRAVAUX DE PLOMBERIE CONFORMÉMENT AUX CODES EN VIGUEUR, TOUTES DIVERGENCES ENTRE LES CODES ET LES INSTRUCTIONS AU DEVIS DOIVENT ÊTRE SIGNALÉES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

3.3 TUYAUTERIE D'EAU FROIDE DOMESTIQUE, D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE,

NON ENTERRÉ ET SITUÉ À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT :

- TUBE EN CUIVRE ÉCROUI, DE TYPE L, RIGIDE, CONFORME À LA NORME ASTM-B 88. TUBE ET RACCORD SOUDÉ À LA SOUDURE TENDRE (ÉTAIN-ANTIMOINE-CUIVRE-ARGENT).

- TUYAU EN POLYCHLORURE DE VINYLE CHLORÉ (CPVC), CONFORME À LA NORME CAN/CSA-B137.6, TEL QUE SYSTÈME AQUARISE DE IPEX. ADHÉSIFS À SOLVANT ET MÉTHODE D'INSTALLATION SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.

3.4 TUYAUTERIE DE DRAINAGE SANITAIRE ET DE VENTILATION

NON-ENTERRÉ ET SITUÉ À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT :

- TUYAU EN POLYCHLORURE DE VINYLE (PVC) DWV, CONFORME À LA NORME CAN/CSA-B181.2, RÉPERTORIÉ PAR LA ULC ET CONFORME À LA NORME CAN/ULC S102.2, INDIQUANT LE LOGO DE LA ULC ET L'INDICE DE PROPAGATION DE LA FLAMME, TEL QUE SYSTÈME 15 DWV DE IPEX. ADHÉSIFS À SOLVANT ET MÉTHODE D'INSTALLATION SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER (NE PAS UTILISER DANS UN PLAFOND SERVANT DE RETOUR D'AIR PAR PLENUM, NE PAS UTILISER DANS DES PUITS MÉCANIQUES).

- TUYAU EN POLYCHLORURE DE VINYLE (PVC) DWV, CONFORME À LA NORME CAN/CSA-B181.2, RÉPERTORIÉ PAR LA ULC ET CONFORME À LA NORME CAN 4-S102.2, INDIQUANT LE LOGO DE LA ULC ET L'INDICE DE PROPAGATION DE LA FLAMME, TEL QUE SYSTÈME XFR 15-50 DWV DE IPEX. ADHÉSIFS À SOLVANT ET MÉTHODE D'INSTALLATION SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER (NE PAS UTILISER DANS DES PUITS MÉCANIQUES).

- TUBE EN CUIVRE, DE TYPE DWV CONFORME À LA NORME ASTM B.306, RACCORDS DE TYPE DWV SELON CAN/CSA B158.1 ET JOINTS SOUDÉS ÉTAIN/ANTIMOINE 50/50 SELON ASTM B.32.

- TUYAU EN FONTE, RECOUVERT D'UN ENDUIT BITUMINEUX RÉSISTANT, À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR, CONFORME À LA NORME CAN/CSA B.70.M. JOINTS CONSISTANTS D'UN SERRE-JOINT EN ACIER INOXYDABLE AVEC GARNITURE DE NÉOPRÈNE CONFORME À LA NORME CAN/CSA B70.M OU MASTIC DE CALFEUTRAGE À FROID À BASE DE CIMENT (PC4) SELON ONGC-F77 GP 1 À 70, JUSQU'À DN250 (10 »). POUR LES DIAMÈTRES 300MM (12 ») ET 380MM (15 »), UTILISER LES JOINTS À EMBOÎTEMENT DU TYPE A, À COMPRESSION AVEC GARNITURE DE NÉOPRÈNE OU AVEC DU PC4.

ENTERRÉ ET SITUÉ À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT :

- TUYAU EN POLYCHLORURE DE VINYLE (PVC), CONFORME À LA NORME CAN/CSA-B182.2. POUR LES DIAMÈTRES DE 200MM (8") ET PLUS : SDR-35; POUR LES DIAMÈTRES DE 150MM (6") ET MOINS : SDR-28.

- TUYAU EN ACRYLONITRILE-BUTADIÈNE-STYRÈNE (ABS) DWV, CONFORME À LA NORME CAN/CSA-B181.1, ADHÉSIFS À SOLVANT ET MÉTHODE D'INSTALLATION SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.

- TUYAU EN POLYCHLORURE DE VINYLE (PVC) DWV, CONFORME À LA NORME CAN/CSA-B181.2, RÉPERTORIÉ PAR LA ULC ET CONFORME À LA NORME CAN/ULC S102.2, INDIQUANT LE LOGO DE LA ULC ET L'INDICE DE PROPAGATION DE LA FLAMME, TEL QUE SYSTÈME 15 DWV DE IPEX. ADHÉSIFS À SOLVANT ET MÉTHODE D'INSTALLATION SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.

- TUYAU EN POLYCHLORURE DE VINYLE (PVC) DWV, CONFORME À LA NORME CAN/CSA-B181.2, RÉPERTORIÉ PAR LA ULC ET CONFORME À LA NORME CAN 4-S102.2, INDIQUANT LE LOGO DE LA ULC ET L'INDICE DE PROPAGATION DE LA FLAMME, TEL QUE SYSTÈME XFR 15-50 DWV DE IPEX. ADHÉSIFS À SOLVANT ET MÉTHODE D'INSTALLATION SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.

- TUYAU EN FONTE, RECOUVERT D'UN ENDUIT BITUMINEUX RÉSISTANT, À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR, CONFORME À LA NORME CAN/CSA B.70.M. JOINTS DU TYPE À COMPRESSION AVEC GARNITURE DE NÉOPRÈNE CONFORME À LA NORME CAN/CSA B70.M.

3.5 TEST DE LA TUYAUTERIE

AUCUNE TUYAUTERIE NE SERA RECOUVERTE AVANT D'AVOIR SUBI LES ÉPREUVES EXIGÉES D'ÉTANCHÉITÉ À L'EAU ET AVOIR ÉTÉ INSPECTÉE PAR UN INGÉNIEUR.

EAU DOMESTIQUE:
TOUS LES RÉSEAUX HYDRAULIQUES SERONT SOUMIS À UNE PRESSION HYDROSTATIQUE ÉGALE À LA PLUS HAUTE DES DEUX (2) PRESSIONS SUIVANTES: SOI DE 862KPA (125PSI) OU 1-1/2 FOIS LA PRESSION D'OPÉRATION DU SYSTÈME. CETTE PRESSION DEVRA SE MAINTENIR DANS LE SYSTÈME PENDANT DEUX (2) HEURES. TOUTE FUITE SURVENANT PENDANT CES TESTS DEVRA ÊTRE RÉPARÉE ET LE CIRCUIT REVÉRIFIÉ.

DRAINAGE SANITAIRE, PLUVIAL ET ÉVENT:
AVEC TOUTES LES OUVERTURES BOUCHÉES, LE RÉSEAU DOIT ÊTRE REMPLI D'EAU JUSQU'AU POINT LE PLUS ÉLEVÉ. LE NIVEAU D'EAU NE DOIT PAS DIMINUER, ET CE, POUR UNE PÉRIODE DE 24 HEURES.
TOUTE FUITE SURVENANT PENDANT CES TESTS DEVRA ÊTRE RÉPARÉE ET LE CIRCUIT REVÉRIFIÉ.

RÉSEAUX ADDITIONNELS: TOUS LES RÉSEAUX ADDITIONNELS SERONT SOUMIS À UNE PRESSION HYDROSTATIQUE ÉGALE À 1-1/2 FOIS LA PRESSION D'OPÉRATION DU SYSTÈME. CETTE PRESSION DEVRA SE MAINTENIR DANS LE SYSTÈME PENDANT DEUX (2) HEURES. TOUTE FUITE SURVENANT PENDANT CES TESTS DEVRA ÊTRE RÉPARÉE ET LE CIRCUIT REVÉRIFIÉ.

3.6 DISPOSITIFS COUPE-FEU

LES TUYAUX EN PVC-DWV HORS TERRE, TRAVERSANT UNE PARTITION (MUR, TOIT, PLANCHER), AYANT UNE RÉSISTANCE AU FEU, DEVRONT ÊTRE ÉQUIPÉS DE DISPOSITIFS COUPE-FEU CONFORMES AUX NORMES CAN4.S.115 ET MIS À L'ESSAI À UNE PRESSION DIFFÉRENTIELLE DE 50PA (0.2" D'EAU). INSTALLER LES DISPOSITIFS COUPE-FEU SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.

3.7 APPAREILS DE PLOMBERIE

À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, PRÉVOIR TOUS LES APPAREILS DE PLOMBERIE DÉCRITS AUX PLANS ET DEVIS. TOUTE LA TUYAUTERIE APPARENTE DEVERA ÊTRE CHROMÉE SANS EXCEPTION.

3.8 ANTI-BÉLIER

L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE A LA RESPONSABILITÉ DE FOURNIR ET INSTALLER DES ANTIBILIERS. CEUX-CI DEVRONT ÊTRE INSTALLÉS ET SÉLECTIONNÉS SELON LES EXIGENCES DU CNP, DE LA RBQ ET LA NORME PDI-WH201 SELON LE TYPE D'INSTALLATION, RÉSIDENTIEL OU COMMERCIAL. LE DIMENSIONNEMENT (TYPE) ET LE POSITIONNEMENT DEVRA ÊTRE DÉTERMINÉ SELON L'AMÉNAGEMENT DE LA TUYAUTERIE INSTALLÉ EN CHANTIER. L'INGÉNIEUR SERA DISPONIBLE POUR RÉVISER LE DIMENSIONNEMENT ET LE POSITIONNEMENT AU BESOIN. L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE AURA LA RESPONSABILITÉ DE CONFIRMER LE BON FONCTIONNEMENT DES ANTIBÉLIERS AVANT LA FERMETURE DES MURS.

3.9 SOUPAPES

FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER DES SOUPAPES DE PURGE DANS TOUS LES POINTS BAS DES SYSTÈMES. TOUS LES APPAREILS REQUÉRANT DE L'EAU SERONT ÉQUIPÉS DE ROBINETS D'ARRÊT SUR L'ALIMENTATION D'EAU FROIDE ET CHAUDE DU TYPE AVEC VOLANT DANS LES ENDROITS PRIVÉS ET À OPÉRATION À TOURNEVIS DANS LES ENDROITS PUBLICS.

3.10 ROBINETS À TOURNANT SPHÉRIQUE

ROBINETS À TOURNANT SPHÉRIQUE, DE DIAMÈTRE NOMINAL ÉGAL OU INFÉRIEUR À 50mmØ (2"Ø), À VISSER:
- ROBINETS DE CLASSE 150.
- CORPS EN BRONZE, OBTURATEUR SPHÉRIQUE EN ACIER INOXYDABLE, GARNITURE D'ÉTANCHÉITÉ RÉGLABLE EN TÉFLON PTFE, PRESSE-GARNITURE EN LAITON, SIÈGE EN TÉFLON PTFE ET LEVIER EN ACIER.

ROBINETS À TOURNANT SPHÉRIQUE, DE DIAMÈTRE NOMINAL ÉGAL OU INFÉRIEUR À 2"Ø (50MMØ), À SOUDER:
- ROBINETS CONFORMES À LA NORME ANSI/ASME B16.18, CLASSE 150.
- CORPS EN BRONZE, OBTURATEUR SPHÉRIQUE EN ACIER INOXYDABLE, GARNITURE D'ÉTANCHÉITÉ RÉGLABLE EN TÉFLON PTFE, PRESSE
-GARNITURE EN LAITON, SIÈGE EN TÉFLON PTFE, LEVIER EN ACIER ET ADAPTATEUR POUR FILETAGE NPT.

3.11 CONTACT DIÉLECTRIQUE

ÉVITER TOUT CONTACT DIÉLECTRIQUE. INSÉRER UN MATÉRIAU NON CONDUCTEUR ENTRE DEUX (2) MÉTAUX DE COMPOSITION DIFFÉRENTE. UTILISER DES DOUILLES DE PLASTIQUE DANS LES MONTANTS MÉTALLIQUES.

3.12 PLAQUE DE FINITION

FOURNIR ET INSTALLER POUR CHACUN DES TUYAUX APPARENTS (EAU DOMESTIQUE ET DRAINAGE) TRAVERSANT UN MUR, PLAFOND OU PLANCHER, DANS UN ESPACE FINI, UNE PLAQUE DE FINITION CHROMÉE. TOUTE LA TUYAUTERIE APPARENTE DEVRA ÊTRE CHROMÉ SANS EXCEPTION.
LA TUYAUTERIE INSTALLÉE À L'INTÉRIEURE D'UNE ARMOIRE, VANITÉ ET MOBILIER EST CONSIDÉRÉ APPARENTE ET DEVRA ÊTRE CHROMÉ.

3.13 SUPPORT POUR TUYAUTERIE

LES SUPPORTS SERONT EN FER POUR LES TUYAUX DE FONTE ET EN CUIVRE POUR LES TUYAUX DE CUIVRE. LES SUPPORTS EN MÉTAL PERFORÉ SERONT PROHIBÉS. EN AUCUN CAS LA TUYAUTERIE NE SERA DIRECTEMENT PORTÉE PAR LA STRUCTURE.

3.14 PORTE D'ACCÈS

LES PORTES D'ACCÈS SERONT FOURNIES PAR L'ENTREPRENEUR RESPONSABLE DE LA DISCIPLINE CONCERNÉE ET INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

3.15 IDENTIFICATION DES TUYAUTERIES

- TUYAUTERIE: IDENTIFIER LE FLUIDE VÉHICULÉ AU MOYEN D'UNE LÉGENDE LETTRÉE ET DE COULEURS DE CLASSIFICATIONS PRIMAIRE ET SECONDAIRE ET INDIQUER LE SENS D'ÉCOULEMENT DU FLUIDE AU MOYEN DE FLÈCHES - RUBAN POUR LÉGENDE ET BANDES DE COULEURS POUR FLÈCHES: DESSUS EN TOILE AVEC ENDUIT DE PLASTIQUE FORMANT UNE COUCHE PROTECTRICE ET L'ENDOS COMPORTANT UN ADHÉSIF DE CONTACT HYDROFUGE. ENROULER LE RUBAN AUTOUR DU TUYAU EN CHEVAUCHANT LES EXTRÉMITÉS SUR UNE LONGUEUR ÉQUIVALENTE AU DIAMÈTRE DU TUYAU.
- ÉTIQUETTES DE REPÉRAGE: EN PLASTIQUE HYDROFUGE ET RÉSISTANT À LA CHALEUR, ATTACHÉES AUX TUBES ET TUYAUX DE 19mm (3/4") DE DIAMÈTRE NOMINAL OU MOINS.
- COULEURS: SOUMETTRE LA LÉGENDE ET LES COULEURS DE CLASSIFICATIONS PRIMAIRE ET SECONDAIRE À L'APPROBATION DE L'INGÉNIEUR.
- IDENTIFICATION DES TUYAUTERIES ET DES SOUPAPES: SELON LES RÈGLES DE L'ART.
- LÉGENDES ET FLÈCHES: DE COULEUR NOIRE OU BLANCHE, CONTRASTANTE PAR RAPPORT À LA COULEUR PRIMAIRE.
- EXÉCUTION:

POSER UNE PLAQUE D'IDENTIFICATION SUR LA TUYAUTERIE AUX ENDROITS SUIVANTS:
-SUR LES LONGUES TUYAUTERIES DANS LES AIRES OUVERTES, SALLES D'ÉQUIPEMENTS, DE MANIÈRE QU'IL Y AIT AU MOINS UNE PLAQUE QUE L'ON PUISSE VOIR FACILEMENT À PARTIR DE N'IMPORTE QUEL ENDROIT SITUÉ DANS LES AIRES D'EXPLOITATION. POSER DES PLAQUES À INTERVALLES N'EXCÉDANT PAS 10 MÈTRES.
-PRÈS DE CHAQUE ENDROIT OÙ LA TUYAUTERIE CHANGE DE DIRECTION.
-DANS CHAQUE PETITE PIÈCE OÙ PASSE LA TUYAUTERIE (AU MOINS UNE PLAQUE).
-DE CHAQUE CÔTÉ DES OBSTACLES VISUELS OU AUX ENDROITS OÙ IL EST DIFFICILE DE SUIVRE LE TRACÉ.
-DE CHAQUE CÔTÉ DES SÉPARATIONS COMME, PAR EXEMPLE, DES MURS, PLANCHERS OU CLOISONS.
-AUX POINTS DE DÉPART ET D'ARRIVÉE DE CHAQUE TUYAUTERIE,
-PRÈS DE CHAQUE PIÈCE D'ÉQUIPEMENT.
-IMMÉDIATEMENT EN AMONT DES PRINCIPAUX ROBINETS/VANNES À COMMANDE MANUELLE OU AUTOMATIQUE. LORSQUE CELA N'EST PAS POSSIBLE, POSER LA PLAQUE D'IDENTIFICATION LE PLUS PRÈS POSSIBLE DU ROBINET/VANNE, DE PRÉFÉRENCE DU CÔTÉ AMONT.

PLACER LA LÉGENDE DE MANIÈRE QUE L'ON PUISSE LIRE FACILEMENT À PARTIR DES AIRES D'EXPLOITATIONS HABITUELLES ET DE TOUS LES POINTS FACILEMENT ACCESSIBLES. POSITIONNER LES LÉGENDES PERPENDICULAIREMENT À LA LIGNE DE VISION LA PLUS PRATIQUE EN TENANT COMPTE DE L'ENDROIT OÙ SE TROUVE HABITUELLEMENT LE PERSONNEL D'EXPLOITATION, DES CONDITIONS D'ÉCLAIRAGE, DE LA VISIBILITÉ RÉDUITE DES COULEURS OU LÉGENDES CAUSÉES PAR LA POUSSIÈRE ET LA SALETÉ, AINSI QUE DU RISQUE D'ACCIDENT AUX PERSONNES APPELÉES À LES LIRE.

- ROBINETS/VANNES ET RÉGULATEURS: ÉTIQUETTES EN LAITON À INSCRIPTION POINÇONNÉE EN CARACTÈRE DE 12mm (1/2") PEINTS EN NOIR. FIXER LES ÉTIQUETTES AU MOYEN DE CHAÎNETTES OU DE CROCHETS EN "S" FERMÉS EN MÉTAL NON FERREUX SUR LES ROBINETS/VANNES ET LES RÉGULATEURS.

4. VENTILATION

4.1 APPLICATION

TOUTES LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CE DEVIS, AINSI QUE TOUTES LES CLAUSES GÉNÉRALES DU DEVIS DE L'ARCHITECTE S'APPLIQUENT ET FONT PARTIE INTÉGRANTE DE LA PRÉSENTE SECTION.

4.2 ÉTENDUE DES TRAVAUX

PRÉVOIR TOUS LES ÉQUIPEMENTS PRESCRITS OU REQUIS POUR FAIRE DES SYSTÈMES COMPLETS ET OPÉRATIONNELS TELS QUE:
- TOUS LES VENTILATEURS D'ÉVACUATION;
- TOUS LES CONDUITS;
- TOUTES LES GRILLES ET TOUS LES DIFFUSEURS;
- TOUTES LES BOÎTES TERMINALES;
- TOUTE L'ISOLATION THERMIQUE;
- TOUTE L'ISOLATION ACOUSTIQUE;
- LE BALANCEMENT DE TOUS LES RÉSEAUX;
- LA MISE EN MARCHE DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS;
- L'IDENTIFICATION DE TOUS LES RÉSEAUX;
- CETTE LISTE EST NON LIMITATIVE OU EXHAUSTIVE.

4.3 ISOLANT ACOUSTIQUE

PRÉVOIR DE L'ISOLANT ACOUSTIQUE DE 24 KG/M3 (1.5 LBS/PI3) ET DE 25mm (1") D'ÉPAISSEUR COLLÉ ET RETENU PAR DES PLAQUETTES À CLOU À L'INTÉRIEUR. LES DIMENSIONS AUX PLANS NE COMPRENNENT PAS L'ISOLANT ACOUSTIQUE À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES. INSTALLER AUX ENDROITS SUIVANTS:

- 5M (16') DES CONDUITS D'ALIMENTATION À PARTIR DE L'UNITÉ.
- SUR TOUS LES CONDUITS DE RETOUR;
- SUR TOUS LES CONDUITS DE TRANSFERT.

4.4 ISOLATION THERMIQUE

VOIR SECTION CALORIFUGEAGE DU PRÉSENT DEVIS.

4.5 CONDUITS FLEXIBLES

LES CONDUITS FLEXIBLES DEVRONT ÊTRE D'UNE LONGUEUR MAXIMALE DE 1.8m (6'-0"), TEL QUE FEAS PEFLEX 4PA.

4.6 REGISTRES COUPE-FEU / COUPE-FUMÉE

CHACUN DES REGISTRES COUPE-FEU DEVRA ÊTRE INSTALLÉ DANS UN MANCHON EN ACIER GALVANISÉ DE CALIBRE 16 AVEC CORNIÈRES SUR LES 4 CÔTÉS DU MANCHON POUR LE SUPPORTER. LES CONDUITS DE VENTILATION DEVRONT ÊTRE RATTACHÉS À L'AIDE D'ATTACHES EN "S". FOURNIR ET INSTALLER UNE PORTE D'ACCÈS POUR CHACUN DES REGISTRES COUPE-FEU CONFORMÉMENT À L'ASHRAE ET AU SMACNA. LES REGISTRES COUPE-FEU SERONT CERTIFIÉS SELON LA NORME ULC-112-M90 ET DEVRONT EN PORTER LE SCEAU.

4.7 GAINE DE VENTILATION

CLASSES D'ÉTANCHÉITÉ À L'AIR :LA CLASSE D'ÉTANCHÉITÉ À L'AIR DES CONDUITS DOIT ÊTRE DÉTERMINÉE SELON LES DONNÉES DU TABLEAU CI-APRÈS, CLASSE A : JOINTS LONGITUDINAUX, JOINTS TRANSVERSAUX, TRAVERSÉES MURALES ET RACCORDEMENTS SCELLÉS AU MOYEN D'UN PRODUIT ET D'UN RUBAN D'ÉTANCHÉITÉ.

CLASSE D'ÉTANCHÉITÉ (PA)	PRESSION MAXIMALE (SMACNA)
2500	A
1500	A
1000	A
750	A
500	A
250	A
125	A

PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ : POUR CONDUITS D'AIR À HAUTE PRESSION, RÉSISTANT À L'HUILE, À BASE DE POLYMÈRES, DE TYPE IGNIFUGE.
RUBAN D'ÉTANCHÉITÉ : MEMBRANE DE FIBRES DE VERRE, À ARMURE LÂCHE, TRAITÉE AU POLYVINYLE, DE 50 MM DE LARGEUR.
SUPPORTS ET SUSPENSIONS :

.1 SANGLES DE SUSPENSION : À UTILISER DANS LE CAS DE CONDUITS D'AIR CIRCULAIRES OU OVALES DE DIAMÈTRE ÉGAL OU INFÉRIEUR À 500 MM, EN MÊME MATÉRIAU QUE CELUI UTILISÉ POUR LE CONDUIT, MAIS DE L'ÉPAISSEUR IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE À CELLE DE CE DERNIER .
.2 SUSPENSIONS À BARRE (TYPE TRAPÈZE) : À UTILISER DANS LE CAS DES CONDUITS DONT LE DIAMÈTRE OU LA PLUS GRANDE DIMENSION EST SUPÉRIEUR À 500 MM, SELON LA SMACNA.
.3 CORNIÈRES ET TIGES DE SUSPENSION : CORNIÈRES EN ACIER GALVANISÉ RETENUES PAR DES TIGES EN ACIER GALVANISÉ SELON L'ASHRAE,LA SMACNA ET LES INDICATIONS DU TABLEAU CI-APRÈS.
.4 PRÉVOIR UNE BANDE DE NÉOPRÉNE ENTRE LE CONDUIT ET DE SUPPORT ET CE SUR TOUTE LA LONGUEUR.

DIAMÈTRE DES CONDUITS (MM)	DIAMÈTRE DES CORNIÈRES (MM)	DIAMÈTRE DES TIGES (MM)
JUSQU'À 750	25x25x3	6
DE 751 À 1050	40x40x3	6
DE1051 À 1500	40x40x3	10
DE 1501 À 2100	50x50x3	10
DE 2101 À 2400	50x50x5	10
2401 ET PLUS	50x50x6	10

DISPOSITIFS DE FIXATION DES SUSPENSIONS
- POUR FIXATION DANS DES OUVRAGES EN BÉTON : ANCRAGES À BÉTON, PRÉFABRIQUÉS.
- POUR FIXATION SUR DES POUTRELLES EN ACIER : ÉTRIERS OU PLAQUETTES D'APPUI EN ACIER, PRÉFABRIQUÉS.
- POUR FIXATION SUR DES POUTRES EN ACIER : ÉTRIERS PRÉFABRIQUÉS..

4.7.1 GAINE DE VENTILATION BASSE PRESSION (JUSQU'À 500PA)

- ACIER GALVANISÉ AVEC ZINGAGE Z90, PROPRE AU FAÇONNAGE DE JOINTS À AGRAFURE, SELON LA NORME ASTM A 653/A653M.
- ÉPAISSEUR SELON LES RECOMMANDATIONS DE LA SMACNA.
- CONDUITS CIRCULAIRES ET OVALES, CONDUITS FABRIQUÉS EN USINE, SPIRALÉS, AVEC RACCORDS ET PIÈCES SPÉCIALES ASSORTIS, SELON LA SMACNA. TEL QUE FLEXMASTER DE SPIRA-DUCT.
- JOINTS CONFORMES À LA SMACNA. LES JOINTS À BRIDES PRÉFABRIQUÉS ET DE MARQUE DÉPOSÉE, POUR CONDUITS D'AIR, DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME UN TYPE D'ÉTANCHÉITÉ DE CLASSE A.
- COUDES:
  GRAND RAYON DU TYPE 5 PIÈCES
  90 DEGRÉS; DU TYPE 3 PIÈCES
  45 DEGRÉS; RAYON DE COURBURE CORRESPONDANT À 1.5 X LE DIAMÈTRE DU CONDUIT.
- TRANSITIONS CONCENTRIQUES AVEC EMBRANCHEMENT RÉDUIT À 45 DEGRÉS ET EMBRANCHEMENT CINTRÉ À 45 DEGRÉS.

ÉPAISSEUR :
- 300mm ET MOINS - CALIBRE 26
- 330 À 750mm - CALIBRE 24
- 775 À 1050mm - CALIBRE 22
- 1075mm ET PLUS - CALIBRE 20

4.8 RACCORDS SOUPLES

ÉLÉMENTS MÉTALLIQUES D'EXTRÉMITÉ: ÉLÉMENTS EN TÔLE GALVANISÉE, AUXQUELS LA MANCHETTE SOUPLE EST LIÉE AU MOYEN DE JOINTS À AGRAFURE DOUBLE.

MANCHETTE SOUPLE: TISSU DE VERRE ENDUIT DE NÉOPRÈNE, IGNIFUGE, AUTO-EXTINGUIBLE, POUVANT SUPPORTER DES TEMPÉRATURES SE SITUANT ENTRE -40°C ET 90°C, D'UNE MASSE VOLUMÉTRIQUE DE 1.3KG/M.CUBE.

4.9 VANNES DIRECTIONNELLES

TOUS LES COUDES DE 90 DEGRÉS DEVRONT ÊTRE ÉQUIPÉS DE VANNES DIRECTIONNELLES À PALES DOUBLES DU TYPE AÉRODYNAMIQUE.

4.10 VOLETS DE BALANCEMENT

DES VOLETS DE BALANCEMENT DU TYPE AÉRODYNAMIQUE SERONT INSTALLÉS AUX ENDROITS MONTRÉS AUX PLANS.

4.11 CONTRÔLES

L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLES SERA RESPONSABLE DE LA FOURNITURE, LA MANUTENTION, LE TRANSPORT, LA MISE EN PLACE ET L'INSTALLATION, LES AJUSTEMENTS, LE CALIBRAGE ET TOUS LES RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES DE TOUS LES SYSTÈMES SPÉCIFIÉS DANS LE DEVIS ET/OU MONTRÉS SUR CE PLAN. LE TOUT DEVRA ÊTRE OPÉRATIONNEL. CELUI-CI SERA SOUS-TRAITANT DE L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION.

4.12 BALANCEMENT D'AIR

BALANCER TOUS LES SYSTÈMES AINSI QUE LES GRILLES ET DIFFUSEURS AU DÉBIT D'AIR INDIQUÉ EN PLAN. L'ÉCART MAXIMAL ADMISSIBLE ENTRE LES DÉBITS D'AIR INDIQUÉS ET LES DÉBITS RÉELS EST DE ±5%. APRÈS AVOIR SOUMIS LE RAPPORT À L'INGÉNIEUR, VÉRIFIER UNE DEUXIÈME FOIS, AU HASARD, ET EN PRÉSENCE DE L'INGÉNIEUR, 20% DES DIFFUSEURS D'ALIMENTATION D'AIR. FOURNIR TROIS (3) COPIES DU RAPPORT DE BALANCEMENT D'AIR AVEC LES MANUELS D'OPÉRATION ET D'ENTRETIEN AINSI QUE LA LETTRE DE GARANTIE.

UNE FOIS LE RAPPORT DE BALANCEMENT FINAL SOUMIS ET REVU PAR L'INGÉNIEUR, L'ENTREPRENEUR EN BALANCEMENT DEVRA PRÉVOIR DEUX (2) PÉRIODES DE QUATRE (4) HEURES AFIN DE RETOURNER SUR LE SITE ET DE FAIRE DES AJUSTEMENTS, VÉRIFICATIONS, LECTURE DE DÉBIT OU AUTRE, ET CE EN PRÉSENCE DE L'INGÉNIEUR ET L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION. UN RAPPORT DEVRA ÊTRE FOURNI POUR CHAQUE VISITE ADDITIONNELLE.

LA DATE ET L'HEURE DES DEUX (2) PÉRIODES SERONT À DÉTERMINER PAR L'INGÉNIEUR ET L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION EN FONCTION DES DISPONIBILITÉS DU CLIENT.

L'ENTREPRENEUR EN BALANCEMENT DEVRA VERROUILLER LES VITESSES DES VENTILATEURS DES ÉVAPORATEURS À 'HIGH' AFIN QUE L'UTILISATEUR NE PUISSE PAS CHANGER LA VITESSE DE CELUI-CI AU THERMOSTAT.

L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION SERA RESPONSABLE DES ITEMS SUIVANTS, SI REQUIS POUR ATTEINDRE LE DÉBIT D'AIR DÉSIRÉ;
- REMPLACEMENT DES POULIES
- REMPLACEMENT DES COURROIES
- REMPLACEMENT DES FILTRES
- LE BALANCEMENT DE L'UNITÉ
- NETTOYAGE DU/DES VENTILATEURS
- NETTOYAGE DES SERPENTINS
- NETTOYAGE DES CAISSONS DE L'UNITÉ

4.13 PEINTURE

SI APPLICABLES, TOUS LES CONDUITS DE VENTILATION APPARENTS OU SON RECOUVREMENT AINSI QUE LES SORTIES MURALES ET LES SORTIES DE TOITURE DEVRONT ÊTRE PEINTS DE COULEUR SPÉCIFIÉE PAR L'ARCHITECTE. (PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL)

4.14 ÉQUIPEMENTS

PRÉVOIR ET INSTALLER TOUS LES ÉQUIPEMENTS LISTÉS EN PLANS TELS QUE:
BOÎTES À VOLETS D'ÉVITEMENTS, GRILLES, DIFFUSEURS, ÉVACUATEURS, SERPENTINS ET UNITÉ DE VENTILATION.

CETTE LISTE EST NON LIMITATIVE NI EXHAUSTIVE

FORMAT ARCH D 24X36

COSMEL
RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS
BRINGING BUILDINGS TO LIFE
20 2004-2024
CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect
A4 ARCHITECTURE +design

ingénieur en structure / structural engineer
DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer

client
CUISINES 2M
VANITÉ - WALK-IN

sceaux / stamps

no.	émis pour | issued for	date
0E	COORDINATION FINALE	2025/01/24
0D	COORDINATION	2024/12/11
0C	PERMIS	2024/11/15
0B	COORDINATION	2024/11/07
0A	COORDINATION	2024/10/21

projet / project
CUISINE 2M
180 Rue Jean-Proulx, Gatineau, QC, J8Z 1V8

titre / title
MÉCANIQUE
DEVIS SPÉCIFIQUE

dessiné par / drawn by: M. SERVANT
no. de contrat / contract no.: KK24-072
conçu par / designed by: M. PERRON, ING.
date: SEPTEMBRE 2024
approuvé par / approved by: M. PERRON, ING.
plan no. / drawing no.: M003
échelle / scale: AUCUNE

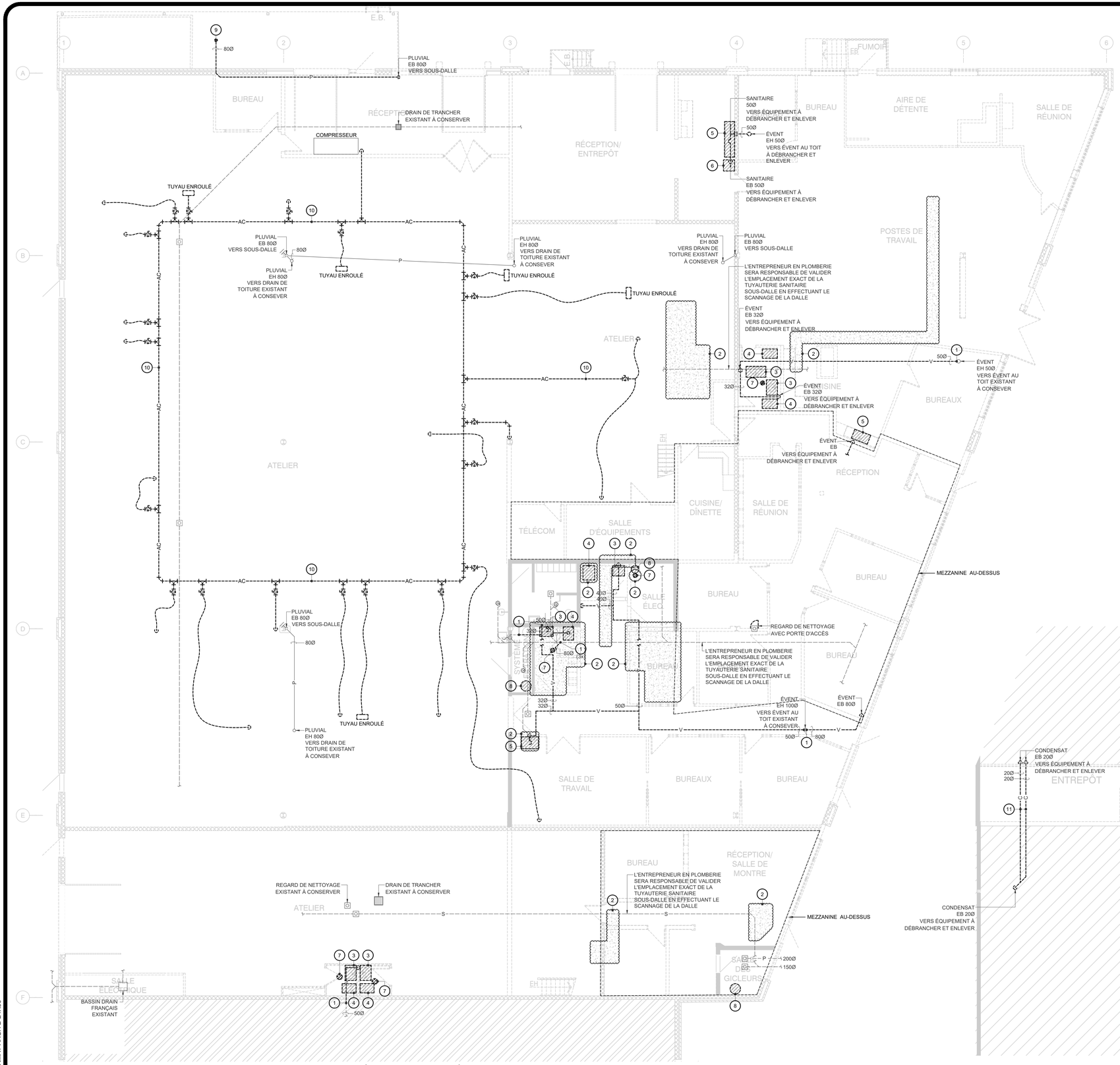

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE | SANITAIRE | DÉMOLITION

ÉCHELLE: 1:100

EXTRAIT DU PLAN DE MEZZANINE | SANITAIRE | DÉMOLITION

ÉCHELLE: 1:100

NOTES | PLOMBERIE | DÉMOLITION

1. TUYAUTERIE DE DRAINAGEET D'ÉVENT EXISTANTES À DÉBRANCHER ET ENLEVER À PARTIR DE CE POINT ET À BOUCHER DE FAÇON ÉTANCHE.
2. SECTION DE DALLE EXISTANTE À DÉMOUR (PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL). L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE SERA RESPONSABLE DE VALIDER L'EMPLACEMENT EXACT DES SERVICES EN PLOMBERIE SOUS DALLE AVANT LE CASSAGE DE LA DALLE DE BÉTON. L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE SERA REPONSABLE DE MARQUER L'EMPLACEMENT EXACT DES SERVICES SUR LA DALLE EXISTANTE. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRALE SERA RESPONSABLE DE RAGRÉER LA DALLE UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.
3. DÉBRANCHER ET ENLEVER LE LAVABO EXISTANT C/A ROBINETTERIE ET ACCESSOIRES. TOUTE LA TUYAUTERIE D'ÉVENT ET DE DRAINAGE DEVRA ÊTRE ENLEVÉE ET BOUCHÉE DE FAÇON ÉTANCHE SOUS LA DALLE.
4. DÉBRANCHER ET ENLEVER LE CABINET D'AISANCE EXISTANT C/A ROBINETTERIE ET ACCESSOIRES. TOUTE LA TUYAUTERIE DE DRAINAGE DEVRA ÊTRE ENLEVÉE ET BOUCHÉE DE FAÇON ÉTANCHE SOUS LA DALLE.
5. DÉBRANCHER ET ENLEVER L'ÉVIER EXISTANT C/A ROBINETTERIE ET ACCESSOIRES. TOUTE LA TUYAUTERIE D'ÉVENT ET DE DRAINAGE DEVRA ÊTRE ENLEVÉE ET BOUCHÉE DE FAÇON ÉTANCHE SOUS LA DALLE.
6. DÉBRANCHER ET ENLEVER L'ÉVIER DE SERVICE EXISTANT C/A ROBINETTERIE ET ACCESSOIRES. TOUTE LA TUYAUTERIE DE DRAINAGE DEVRA ÊTRE ENLEVÉE ET BOUCHÉE DE FAÇON ÉTANCHE SOUS LA DALLE.
7. DÉBRANCHER ET ENLEVER LE DRAIN DE PLANCHER EXISTANT C/A TOUS SES ACCESSOIRES. TOUTE LA TUYAUTERIE DE DRAINAGE DEVRA ÊTRE ENLEVÉE ET BOUCHÉE DE FAÇON ÉTANCHE SOUS LA DALLE.
8. DÉBRANCHER ET ENLEVER LE CHAUFFE EAU EXISTANT C/A TOUS SES ACCESSOIRES. TOUTE LA TUYAUTERIE DE DRAINAGE ET DE CONDENSAT DEVRA ÊTRE ENLEVÉE ET BOUCHÉE DE FAÇON ÉTANCHE AUX TUYAUX PRINCIPALE.
9. DRAIN DE TOIT EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLEVER C/A LA TUYAUTERIE PLUVIAL À BOUCHER DE FAÇON ÉTANCHE SOUS LA DALLE.
10. TUYAUTERIE D'AIR COMPRIMÉ EXISTANTE À DÉBRANCHER ET ENLEVER.
11. TUYAUTERIE DE CONDENSAT EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLEVER.

NOTES SPÉCIFIQUES:

1) À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, TOUS LES ÉQUIPEMENTS ET TUYAUTERIES ILLUSTRÉS EN POINTILLÉS SUR LE PLAN DE DÉMOLITION SONT EXISTANTS À ENLEVER.

2) L'ENTREPRENEUR DEVRA SE DÉPARTIR, À SES FRAIS, DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS ENLEVÉS.

COSMEL 20 — RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS / BRINGING BUILDINGS TO LIFE — 2004-2024

CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect: A4 ARCHITECTURE + design

ingénieur en structure / structural engineer: DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer

client: CUISINES 2M — VANITÉ - WALK-IN

sceaux / stamps

no.	émis pour | issued for	date
0E	COORDINATION FINALE	2025/01/24
0D	COORDINATION	2024/12/11
0C	PERMIS	2024/11/15
0B	COORDINATION	2024/11/07
0A	COORDINATION	2024/10/21

projet / project

CUISINE 2M

180 Rue Jean-Proulx, Gatineau, QC, J8Z 1V8

titre / title

MÉCANIQUE
SANITAIRE
DÉMOLITION
REZ-DE-CHAUSSÉE
EXTRAIT MEZZANINE

dessiné par / drawn by: M. SERVANT	no. de contrat / contract no.: KK24-072
conçu par / designed by: M. PERRON, ING.	date: SEPTEMBRE 2024
approuvé par / approved by: M. PERRON, ING.	plan no. / drawing no.: M100
échelle / scale: 1:100	

FORMAT ARCH D 24X36

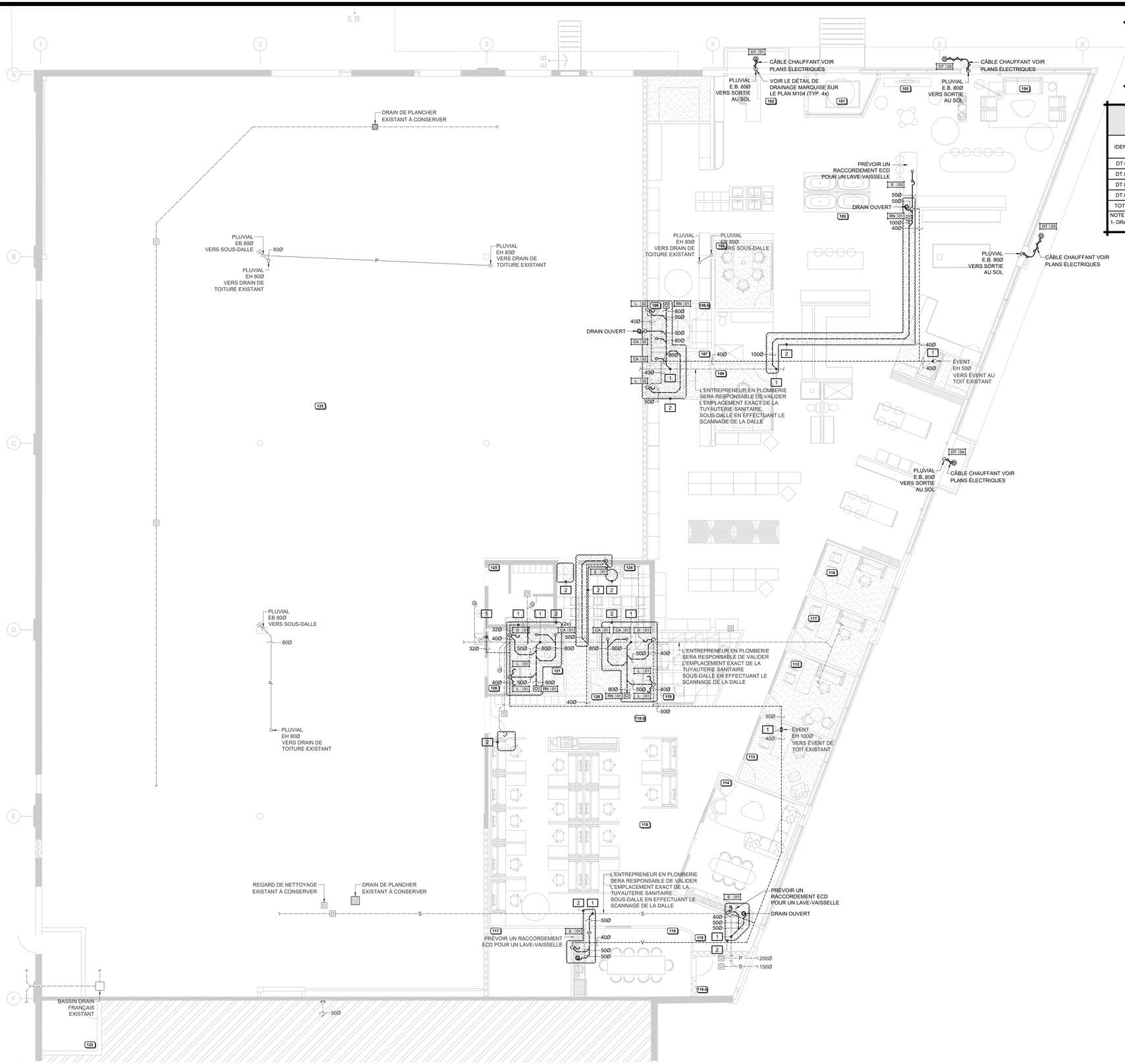

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE | SANITAIRE | AMÉNAGEMENT

ÉCHELLE: 1:100

NOTES | PLOMBERIE | AMÉNAGEMENT

1. NOUVELLE TUYAUTERIE À BRANCHER À L'EXISTANT À CE POINT.
2. DALLE DE BÉTON A RAGRÉER À LA SUITE DES TRAVAUX PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

TABLEAU | DRAINS DE TOIT

IDENT.	SURFACE DE RENVOI (m^2)	SURFACE ADJACENTE/2 (m^2)	PRÉCIPITATIONS (mm)	DÉBIT AJUSTÉ (L/s)	RACCORD AU RENVOI (mm)	NOTES
DT.01	4	1.6	23	0.14	75	1
DT.02	18	7.9	23	0,66	75	1
DT.03	24	10	23	0,86	75	1
DT.04	3.4	1.4	23	0,12	75	1
TOTAL	49.4	20.9	23	1.7800	-	

NOTE:
1- DRAIN DE TOIT FOURNI PAR ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE ET INSTALLÉ PAR COUVREUR.

COSMEL 20 — RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS / BRINGING BUILDINGS TO LIFE — 2004-2024

CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect: A4 ARCHITECTURE + design

ingénieur en structure / structural engineer: DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer

client: CUISINES 2M — VANITÉ - WALK-IN

sceaux / stamps

no.	émis pour | issued for	date
0E	COORDINATION FINALE	2025/01/24
0D	COORDINATION	2024/12/11
0C	PERMIS	2024/11/15
0B	COORDINATION	2024/11/07
0A	COORDINATION	2024/10/21

projet / project

CUISINE 2M

180 Rue Jean-Proulx, Gatineau, QC, J8Z 1V8

titre / title

MÉCANIQUE
SANITAIRE
AMÉNAGEMENT
REZ-DE-CHAUSSÉE

dessiné par / drawn by: M. SERVANT	no. de contrat / contract no.: KK24-072
conçu par / designed by: M. PERRON, ING.	date: SEPTEMBRE 2024
approuvé par / approved by: M. PERRON, ING.	plan no. / drawing no.: M101
échelle / scale: 1:100	

FORMAT ARCH D 24X36

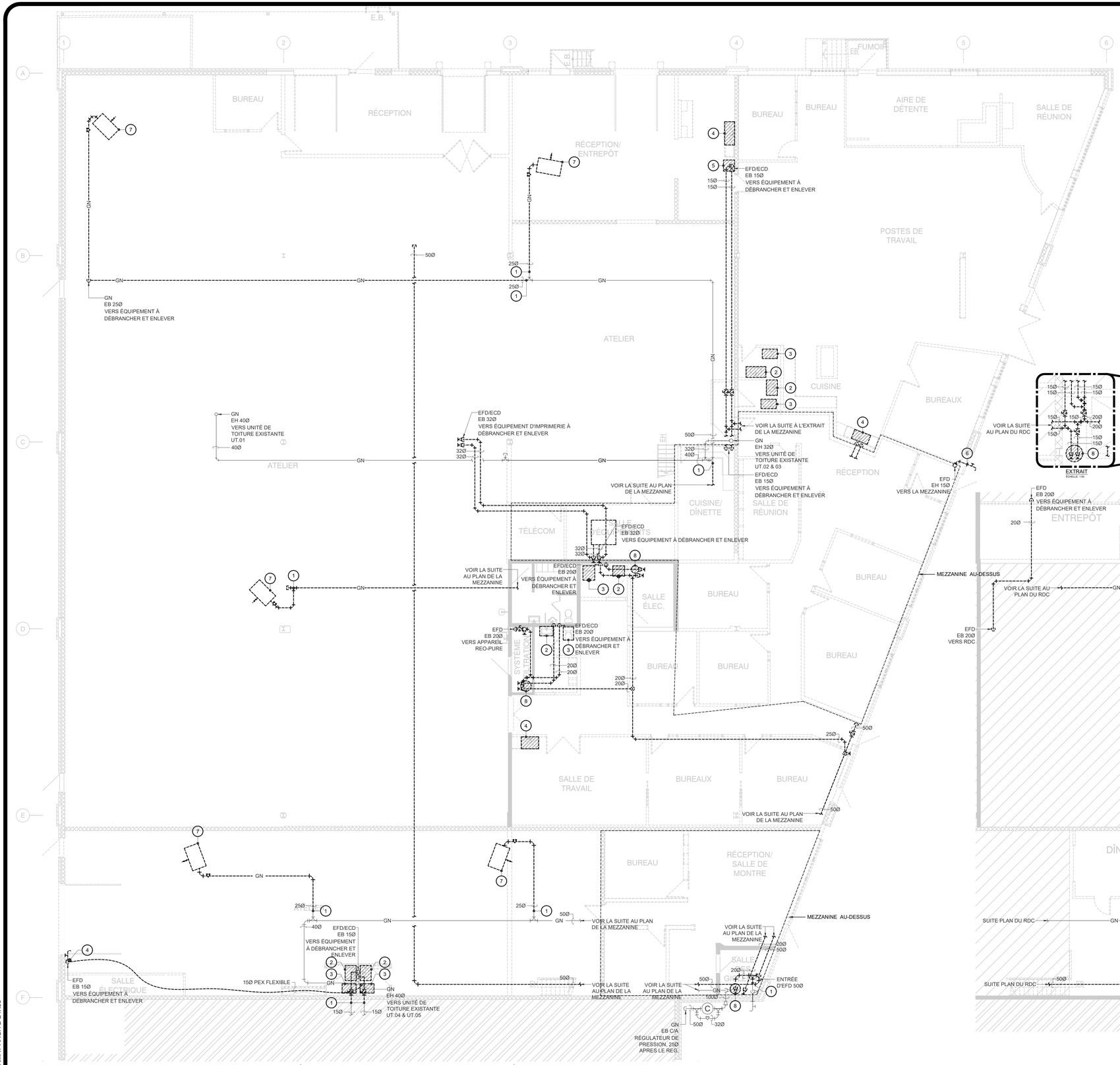

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE | EAU DOMESTIQUE | GAZ NATUREL | DÉMOLITION

ÉCHELLE: 1:100

EXTRAIT DU PLAN DE MEZZANINE | EAU DOMESTIQUE | GAZ NATUREL | DÉMOLITION

ÉCHELLE: 1:100

NOTES | PLOMBERIE | DÉMOLITION

1. TUYAUTERIE EXISTANTE À DÉBRANCHER ET ENLEVER À PARTIR DE CE POINT ET À BOUCHER DE FAÇON ÉTANCHE.
2. DÉBRANCHER ET ENLEVER LE LAVABO EXISTANT C/A ROBINETTERIE ET ACCESSOIRES. TOUTE LA TUYAUTERIE D'EAU FROIDE ET D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE DEVRA ÊTRE ENLEVÉE ET BOUCHÉE DE FAÇON ÉTANCHE AUX TUYAUX PRINCIPALES.
3. DÉBRANCHER ET ENLEVER LE CABINET D'AISANCE EXISTANT C/A ROBINETTERIE ET ACCESSOIRES. TOUTE LA TUYAUTERIE D'EAU FROIDE DOMESTIQUE DEVRA ÊTRE ENLEVÉE ET BOUCHÉE DE FAÇON ÉTANCHE AUX TUYAUX PRINCIPALES.
4. DÉBRANCHER ET ENLEVER L'ÉVIER EXISTANT C/A ROBINETTERIE ET ACCESSOIRES. TOUTE LA TUYAUTERIE D'EAU FROIDE ET D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE DEVRA ÊTRE ENLEVÉE ET BOUCHÉE DE FAÇON ÉTANCHE AUX TUYAUX PRINCIPALES.
5. DÉBRANCHER ET ENLEVER L'ÉVIER DE SERVICE EXISTANT C/A ROBINETTERIE ET ACCESSOIRES. TOUTE LA TUYAUTERIE D'EAU FROIDE ET D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE DEVRA ÊTRE ENLEVÉE ET BOUCHÉE DE FAÇON ÉTANCHE AUX TUYAUX PRINCIPALES.
6. DÉBRANCHER ET ENLEVER LE ROBINET D'ARROSAGE EXISTANT C/A ROBINETTERIE ET ACCESSOIRES. TOUTE LA TUYAUTERIE D'EAU FROIDE DOMESTIQUE DEVRA ÊTRE ENLEVÉE ET BOUCHÉE DE FAÇON ÉTANCHE AUX TUYAUX PRINCIPALES.
7. DÉBRANCHER ET ENLEVER LES AÉROTHERMES EXISTANT C/A TOUS SES ACCESSOIRES. TOUTE LA TUYAUTERIE DE GAZ NATUREL DEVRA ÊTRE ENLEVÉE ET BOUCHÉE DE FAÇON ÉTANCHE AUX TUYAUX PRINCIPALES.
8. DÉBRANCHER ET ENLEVER LE CHAUFFE EAU EXISTANT C/A TOUS SES ACCESSOIRES. TOUTE LA TUYAUTERIE D'EAU FROIDE ET D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE DEVRA ÊTRE ENLEVÉE ET BOUCHÉE DE FAÇON ÉTANCHE AUX TUYAUX PRINCIPALES.

NOTES SPÉCIFIQUES:

1) À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, TOUS LES ÉQUIPEMENTS ET TUYAUTERIES ILLUSTRÉS EN POINTILLÉS SUR LE PLAN DE DÉMOLITION SONT EXISTANTS À ENLEVER.
2) L'ENTREPRENEUR DEVRA SE DÉPARTIR, À SES FRAIS, DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS ENLEVÉS.

COSMEL 20 — RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS / BRINGING BUILDINGS TO LIFE — 2004-2024

CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect: A4 ARCHITECTURE + design

ingénieur en structure / structural engineer: DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer

client: CUISINES 2M — VANITÉ - WALK-IN

sceaux / stamps

no.	émis pour | issued for	date
0E	COORDINATION FINALE	2025/01/24
0D	COORDINATION	2024/12/11
0C	PERMIS	2024/11/15
0B	COORDINATION	2024/11/07
0A	COORDINATION	2024/10/21

projet / project

CUISINE 2M

180 Rue Jean-Proulx, Gatineau, QC, J8Z 1V8

titre / title

MÉCANIQUE
EAU DOMESTIQUE | GAZ NATUREL
DÉMOLITION
REZ-DE-CHAUSSÉE
EXTRAIT MEZZANINE

dessiné par / drawn by: M. SERVANT	no. de contrat / contract no.: KK24-072
conçu par / designed by: M. PERRON, ING.	date: SEPTEMBRE 2024
approuvé par / approved by: M. PERRON, ING.	plan no. / drawing no.: M102
échelle / scale: 1:100	

FORMAT ARCH D 24X36

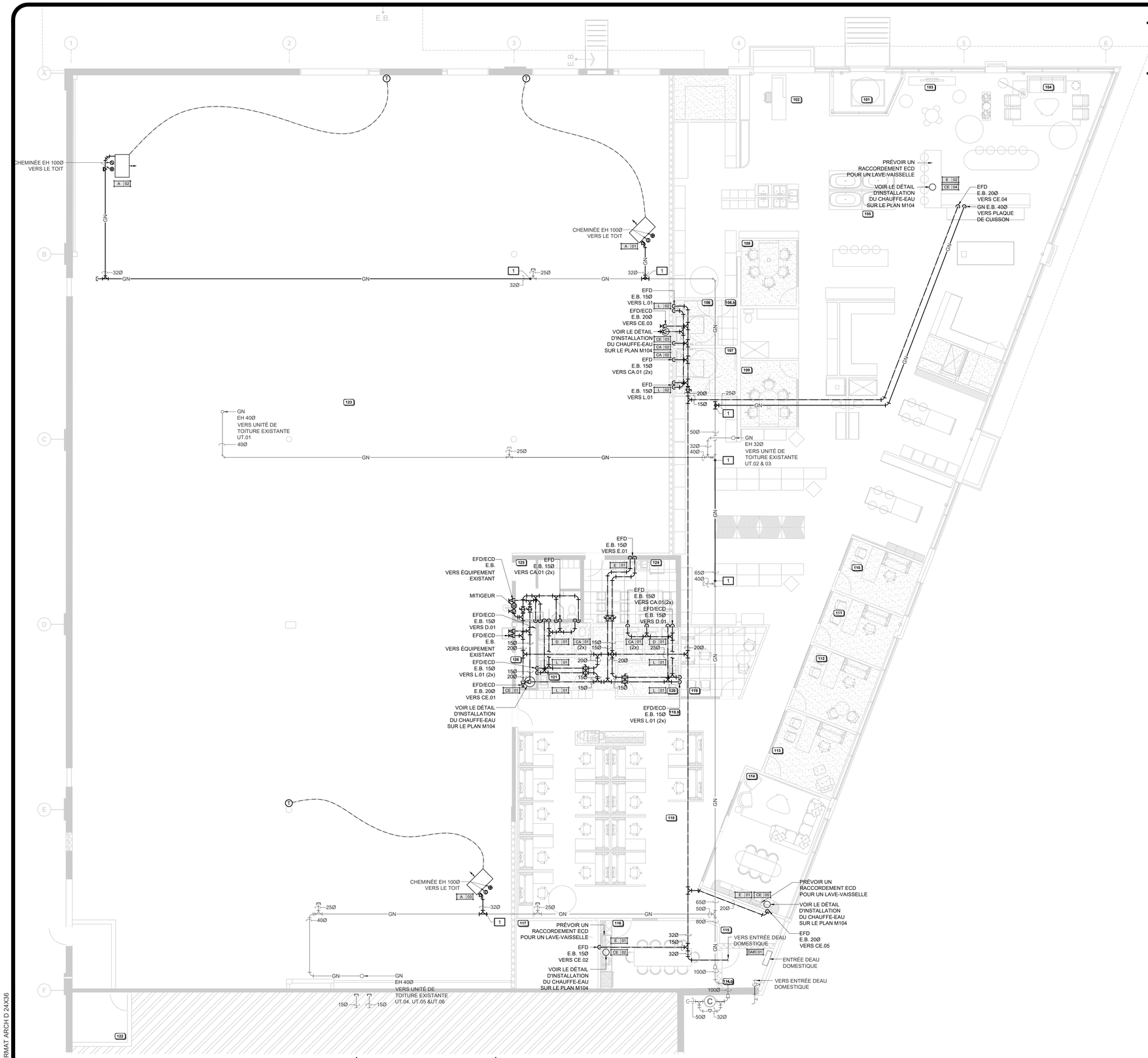

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE | EAU DOMESTIQUE | AMÉNAGEMENT

ÉCHELLE: 1:100

NOTES | PLOMBERIE | AMÉNAGEMENT

1 NOUVELLE TUYAUTERIE À BRANCHER À L'EXISTANT À CE POINT.

COSMEL 20 — RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS / BRINGING BUILDINGS TO LIFE — 2004-2024

CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect: A4 ARCHITECTURE +design

ingénieur en structure / structural engineer: DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer

client: CUISINES 2M — VANITÉ - WALK-IN

sceaux / stamps

no.	émis pour | issued for	date
0E	COORDINATION FINALE	2025/01/24
0D	COORDINATION	2024/12/11
0C	PERMIS	2024/11/15
0B	COORDINATION	2024/11/07
0A	COORDINATION	2024/10/21

projet / project

CUISINE 2M

180 Rue Jean-Proulx, Gatineau, QC, J8Z 1V8

titre / title

MÉCANIQUE
EAU DOMESTIQUE
AMÉNAGEMENT
REZ-DE-CHAUSSÉE

dessiné par / drawn by: M. SERVANT	no. de contrat / contract no.: KK24-072
conçu par / designed by: M. PERRON, ING.	date: SEPTEMBRE 2024
approuvé par / approved by: M. PERRON, ING.	plan no. / drawing no.: M103
échelle / scale: 1:100	

FORMAT ARCH D 24X36

TABLEAU | APPAREILS DE PLOMBERIE

TAG	APPAREIL	RACCORD (MIN.) EFD	ECD	SAN.	EVENT	MANUFACTURIER	MODELE	DÉTAILS
CA.01	CABINET D'AISANCE	15Ø	-	75Ø	-	AMERICAIN STANDARD	CADET PRO	- Cabinet d'aisance: American Standard, Cadet Pro, #215CA004.020. - Au plancher. - Capacité: 1.6 GPF. - Bol allongé. - Fini: Blanc. - Siège: Centoco, #500STSCCFE-001. - Fini: Blanc. - Alimentation: Mcguire #LFBV172N3. - Bride de plancher: - Du même matériau que la tuyauterie de drainage, avec boulons en laiton et garniture d'étanchéité en caoutchouc.
CA.02	CABINET D'AISANCE	15Ø	-	75Ø	-	AMERICAIN STANDARD	CADET PRO	- Cabinet d'aisance: American Standard, Cadet Pro, #215AA004.020. - Au plancher. - Capacité: 1.6 GPF. - Bol allongé. - Fini: Blanc. - Siège: Centoco, #820STSSFE-001. - Fini: Blanc. - Alimentation: Mcguire #LFBV172N3. - Bride de plancher: - Du même matériau que la tuyauterie de drainage, avec boulons en laiton et garniture d'étanchéité en caoutchouc.
L.01	LAVABO	15Ø	15Ø	40Ø	40Ø	AMERICAIN STANDARD	COLONY	- Lavabo: American Standard, Colony, #0346.403. - Sur comptoir. - Fini: Blanc en porcelaine vitrifiée. - Robinetterie: Grohe, Eurosmart, #3264300A. - Percement central simple. - Fini: Chromé. - Mitigeur: Watts, #LFUSG-B - Alimentation: Mcguire, #LFH170BV. - Siphon: Mcguire, #8872C. - Fournir composantes appropriées (té, adaptateurs et tube flexible en cuivre). - Fournir un scellant pour lavabo.
L.02	LAVABO	15Ø	15Ø	40Ø	40Ø	AMERICAIN STANDARD	MURRO	- Lavabo: American Standard, Murro, #0954004EC.020. - Lavabo mural. - Protecteur: #0062000. - Antimicrobien Everclean. - Fini: Blanc en porcelaine vitrifiée. - Robinetterie: Grohe, Eurosmart, #3264300A. - Percement central simple. - Fini: Chromé. - Alimentation: Mcguire, #LFH165LKN3SS12. - Siphon, Mcguire, #8872C. - Mitigeur: Watts, #LFUSG-B. - Renvoie d'eau: Mcguire, #155A. - Support mural: Watts, #WCA-411. - Fournir composantes appropriées (té, adaptateurs et tube flexible en cuivre). - Fournir un scellant pour lavabo.
E.01	ÉVIER SUR COMPTOIR	15Ø	15Ø	50Ø	40Ø	FRANKE	LBS6808P-1/3	- Évier: Franke, #LBS6808P-1/3. - Sur comptoir simple. - Acier inoxydable type 302 nuance 18-10. - Robinetterie: Moen, - Fini: Chrome poli, #7622 series. - Mitigeur de marque ProFlo, modèle #PFXQAC32C. - Alimentation: McGuire, #LFH170. - Siphon: Fabriqué sur place - Fournir composantes appropriées (té, adaptateurs et tube flexible en cuivre).-
E.02	ÉVIER SUR COMPTOIR	15Ø	15Ø	50Ø	40Ø	FRANKE REGINOX COMMERCIAL	RSL5251/3	- Évier: Franke, #RSL5251/3. - Sous comptoir double. - Fini: Acier inoxydable type 302 nuance 18-10. - Robinetterie: Moen,#7622 series. - Fini: Chrome poli.- - Mitigeur de marque ProFlo, modèle #PFXQAC32C. - Alimentation: McGuire, #LFH170. - Siphon: Fabriqué sur place. - Fournir composantes appropriées (té, adaptateurs et tube flexible en cuivre).-
ES.01	ÉVIER DE SERVICE BAC D'ENTRETIEN	EXISTANT						
D.01	DOUCHE	15Ø	15Ø	50Ø	40Ø	MAAX	101432-000-001-000	- Base de douche: MAAX, 101432-000-001-000. - 915x915 (36"X36") en coin. - Acrylique. - Fini: Blanc, SEUIL BAS DE 75mm(3") Panneau de retour: - Reveal sleek 71. - Verre clair. - Fini: Chrome. Porte de douche: - À pivot 6mm x 1828mm (72 ") - Installation en angle - Verre claire et poignée ronde en chrome. Robinetterie: Kebo, #574CD-1452CH - Valve de pression balancée. Tête de douche: Pluie et douchette.
DP.01	DRAIN DE PLANCHER	-	-	100Ø	-	WATTS	FD-104-C-5-1	- Drain de plancher: Watts, FD-104-C-5-1. - C/A trap guard
DP.02	DRAIN DE PLANCHER	-	-	100Ø	-	WATTS	FD-104-C-5-1-G-1	- Drain de plancher: Watts, FD-104-C-5-1-G-1. - C/A trap guard
DT.01	DRAIN DE TOIT	-	-	100Ø	-	WATTS	RD-100-A	- Drain de toiture: Watts, RD-100-A. - C/A Garde-gravier - C/A crépine en d'aluminium
CE.01	CHAUFFE-EAU	20Ø	20Ø	-	-	GIANT	172B-2F7M	- Chauffe eau: Giant, 172B-2F7M. - Capacité: 279 L (61 GAL). - Raccordement électrique: 208V/1Ø/60Hz, 4500W.
CE.02	CHAUFFE-EAU	20Ø	20Ø	-	-	GIANT	112SEO-1R5M	- Chauffe eau: Giant, 112SEO-1R5M. - Capacité: 45L (10 GAL). - Raccordement électrique: 208V/1Ø/60Hz, 1500W.
CE.03	CHAUFFE-EAU	15Ø	15Ø	-	-	GIANT	152B-2F7M	- Chauffe eau: Giant, 122B-2F7M. - Capacité: 184 L (40 GAL). - Raccordement électrique: 208V/1Ø/60Hz, 3000W.
CE.04	CHAUFFE-EAU	15Ø	15Ø	-	-	GIANT	112SEO-1R5M	- Chauffe eau: Giant, 112SEO-1R5M. - Capacité: 45L (10 GAL). - Raccordement électrique: 208V/1Ø/60Hz, 1500W.
CE.05	CHAUFFE-EAU					GIANT	112SEO-1R5M	- Chauffe eau: Giant, 112SEO-1R5M. - Capacité: 45L (10 GAL). - Raccordement électrique: 208V/1Ø/60Hz, 1500W.
DAR.01	DISPOSITIF ANTI-REFOULEMENT	50Ø	-	-	-	WATTS	007	- Dispositif anti-refoulement: Watts, #007. - Installer entre 305mm et 1220mm du sol.
RE.01	RÉSERVOIR D'EXPANSION	20Ø	-	-	-	WATTS	PLT-5	Réservoir d'expansion: Watts, #PLT-5. - Capacité: 2.1 GAL. - Pression max: 150 PSI. - Air pre-chargé : 20 PSI.

NOTES GÉNÉRALES:
- TOUS LES APPAREILS DE CE TABLEAU SONT FOURNIS, INSTALLÉS ET RACCORDÉS PAR L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE, JUSQU'À INDICATION CONTRAIRE.

TABLEAU | AÉROTHERMES

IDEN.	LOCALISATION	MARQUE	MODÈLE	CAPACITÉ DU BRULEUR ENTRÉE (MBH)	DÉBIT D'AIR (L/s)	ÉLECTRIQUE (V / Ø / Hz)	NOTES
A.01	ATELIER	MODINE	PTX-150	150	1010	120 / 1Ø / 60	1 @ 4

NOTES:
1- INSTALLATION SUSPENDU DE LA STRUCTURE.
2- CHEMINÉE CATÉGORIE III.
3- THERMOSTAT DE PIÈCE ET TRANSFORMATEUR 120V/24V POUR CONTRÔLE.
4- SORTIE "CONCENTRIC VENT ADAPTER BOX".

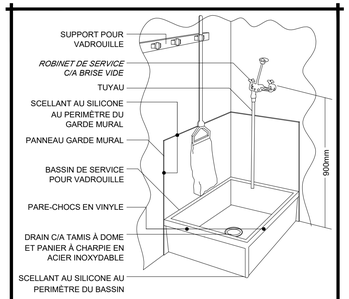

DÉTAIL | BASSIN DE SERVICE POUR VADROUILLE
ÉCHELLE : AUCUNE
PL010

NOTE:
TOUTES LES OUVERTURES DEVRONT ÊTRE SCELLÉES DE CETTE FAÇON SANS EXCEPTION Y COMPRIS LES SÉPARATIONS SANS RÉSISTANCE AU FEU

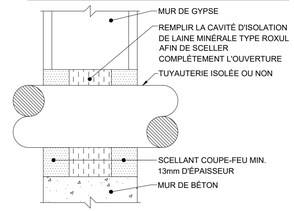

DÉTAIL | SCELLEMENT COUPE-FEU | TUYAUTERIE À TRAVERS UN MUR
ÉCHELLE: AUCUNE

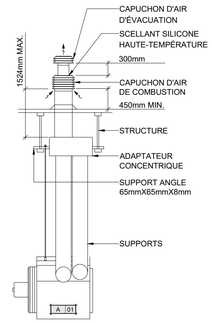

NOTES:
1) HAUTEUR D'INSTALLATION: À ÉTRE COORDONNÉ EN CHANTIER.
2) ANTICIPER UNE ISOLATIN DE 50mm D'ISOLATION HAUTE TEMPÉRATURE SUR LA CHEMINÉE D'ÉVATUATION.

DÉTAIL | AÉROTHERME
ÉCHELLE : AUCUNE

NOTES | PLOMBERIE | AMÉNAGEMENT

1 NOUVELLE TUYAUTERIE À BRANCHER À L'EXISTANT À CE POINT.

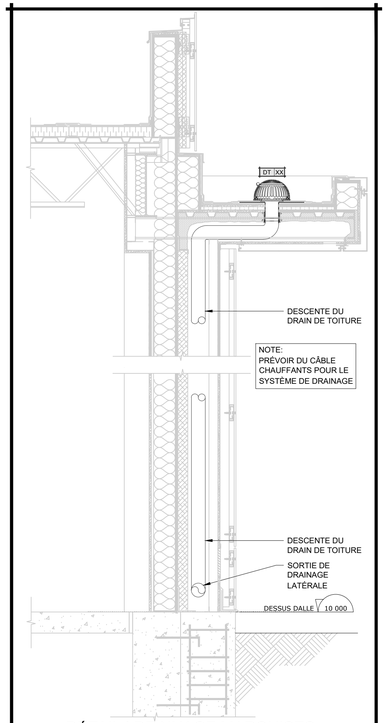

DÉTAIL | DRAINAGE MARQUISES
ÉCHELLE : AUCUNE

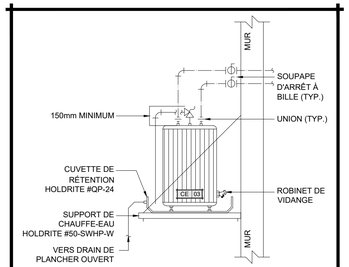

DÉTAIL | CHAUFFE-EAU (CE.03)
ÉCHELLE : AUCUNE
PL014.9

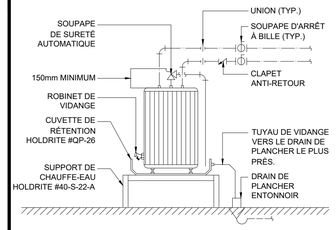

DÉTAIL | CHAUFFE-EAU (CE.01)
ÉCHELLE : AUCUNE
PL014.1

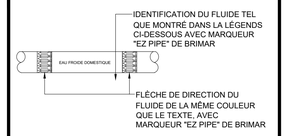

IDENTIFICATION DU FLUIDE	COULEUR | COLOR
- EAU FROIDE DOMESTIQUE	TEXTE BLANC SUR FOND VERT
- EAU CHAUDE DOMESTIQUE	TEXTE BLANC SUR FOND VERT
- ÉVENT	TEXTE BLANC SUR FOND VERT
- DRAINAGE SANITAIRE	TEXTE BLANC SUR FOND VERT
- DRAINAGE PLUVIAL	TEXTE BLANC SUR FOND VERT

DÉTAIL | IDENTIFICATION DE LA TUYAUTERIE
ÉCHELLE: AUCUNE
PL001

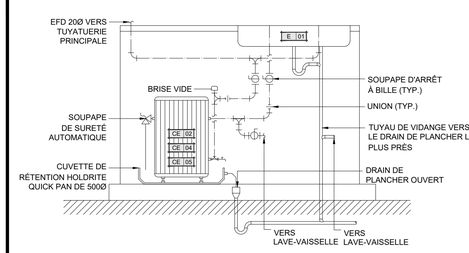

DÉTAIL | CHAUFFE-EAU (CE.02, CE.04 & CE.05)
ÉCHELLE : AUCUNE

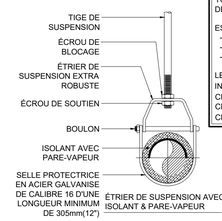

NOTE:
TYPE DE SUPPORT APPLICABLE À TOUS LES TYPES ET DIMENSIONS DE TUYAUTERIE

ESPACEMENT ENTRE LES SUPPORTS:
- FONTE : TOUT LES 3M
- PVC : TOUT LES 1.2M
- CUIVRE : TOUT LES 2.5M

LES SUPPORTS SERONT AUSSI INSTALLÉS À LA FIN ET AU DÉBUT DE CHAQUES BRANCHE ET AINSI QU'À CHAQUES EMBRANCHEMENT ET DE CHAQUES CÔTÉ DES COUDES/TÉS.

DÉTAIL | SUPPORT TUYAUTERIE
ÉCHELLE: AUCUNE

NOTE:
TOUTES LES OUVERTURES DEVRONT ÊTRE SCELLÉES DE CETTE FAÇON SANS EXCEPTION Y COMPRIS LES SÉPARATIONS SANS RÉSISTANCE AU FEU

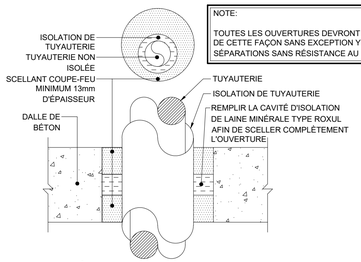

DÉTAIL | SCELLEMENT COUPE-FEU | TUYAUTERIE ISOLÉE À TRAVERS LE SOL
ÉCHELLE : AUCUNE
PL005

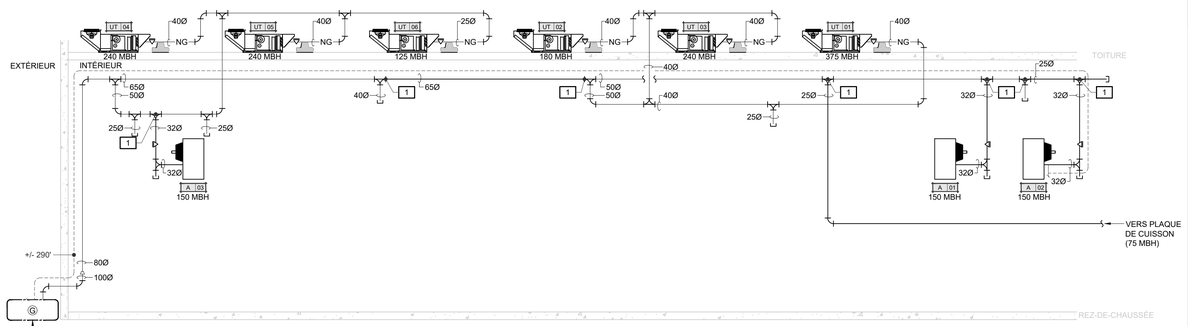

DIAGRAMME | GAZ NATUREL
ÉCHELLE: AUCUNE

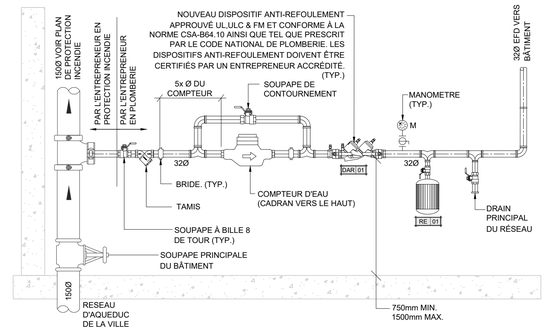

DÉTAIL | ENTRÉE D'EAU DOMESTIQUE PRINCIPALE
ÉCHELLE : AUCUNE
PL008

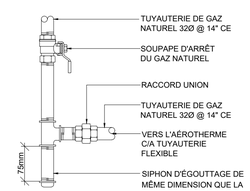

DÉTAIL | BRANCHEMENT GAZ NATUREL DE L'AÉROTHERME
ÉCHELLE: AUCUNE

COSMEL 20 — RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS — BRINGING BUILDINGS TO LIFE — 2004-2024
CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect: A4 ARCHITECTURE + design

ingénieur en structure / structural engineer: DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer

client: CUISINES 2M — VANITÉ - WALK-IN

sceaux / stamps

no.	émis pour | issued for	date
0E	COORDINATION FINALE	2025/01/24
0D	COORDINATION	2024/12/11
0C	PERMIS	2024/11/15
0B	COORDINATION	2024/11/07
0A	COORDINATION	2024/10/21

projet / project: CUISINE 2M

180 Rue Jean-Proulx, Gatineau, QC, J8Z 1V8

titre / title: MÉCANIQUE PLOMBERIE TABLEAUX DÉTAILS

dessiné par / drawn by: M. SERVANT	no. de contrat / contract no.: KK24-072
conçu par / designed by: M. PERRON, ING.	date: SEPTEMBRE 2024
approuvé par / approved by: M. PERRON, ING.	plan no. / drawing no.: M104
échelle / scale: AUCUNE	

FORMAT ARCH D 24X36

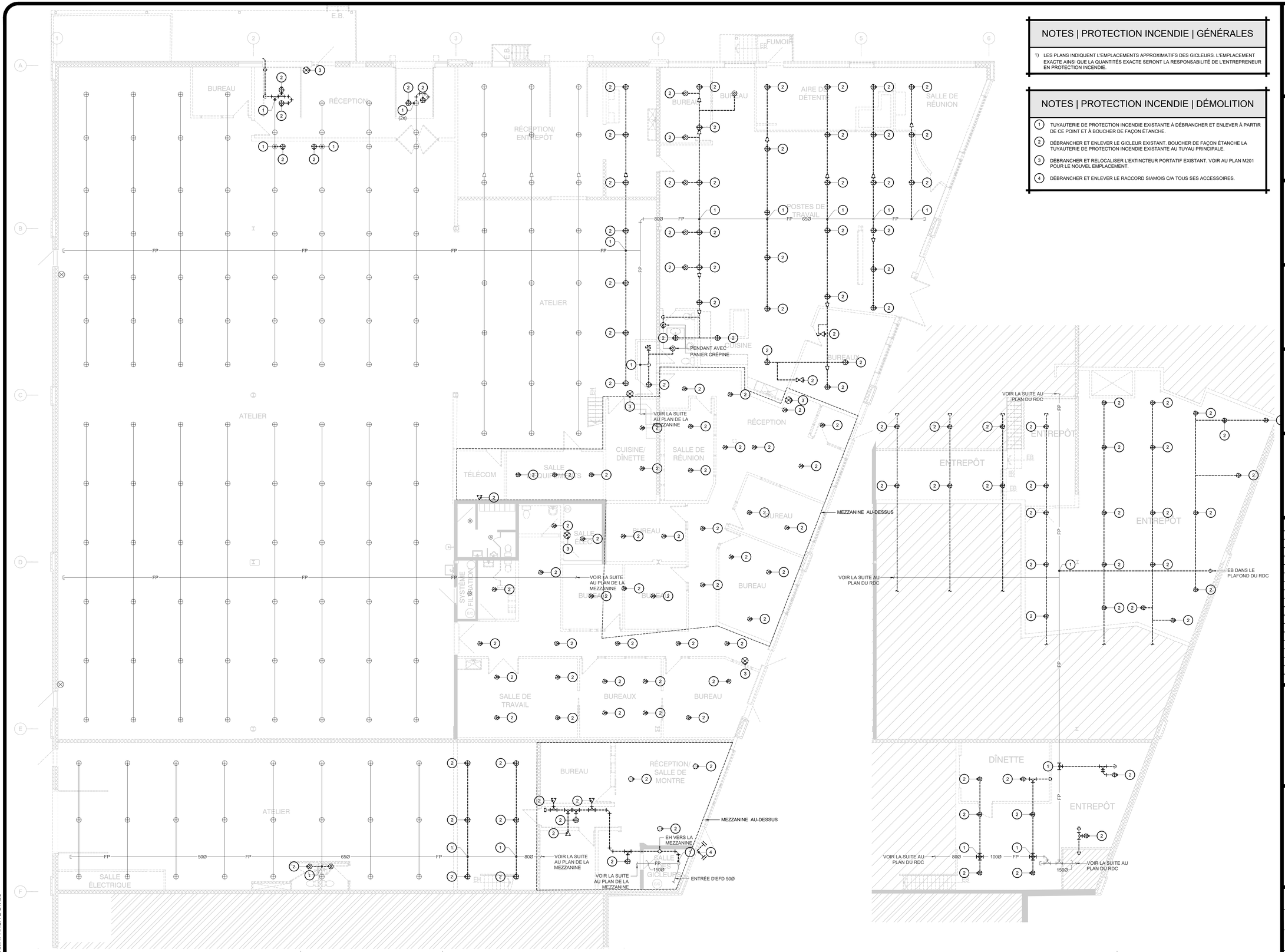

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE | PROTECTION INCENDIE | DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:100

EXTRAIT DU PLAN DE MEZZANINE | PROTECTION INCENDIE | DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:100

NOTES | PROTECTION INCENDIE | GÉNÉRALES

1) LES PLANS INDIQUENT L'EMPLACEMENTS APPROXIMATIFS DES GICLEURS. L'EMPLACEMENT EXACTE AINSI QUE LA QUANTITÉS EXACTE SERONT LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR EN PROTECTION INCENDIE.

NOTES | PROTECTION INCENDIE | DÉMOLITION

1. TUYAUTERIE DE PROTECTION INCENDIE EXISTANTE À DÉBRANCHER ET ENLEVER À PARTIR DE CE POINT ET À BOUCHER DE FAÇON ÉTANCHE.
2. DÉBRANCHER ET ENLEVER LE GICLEUR EXISTANT. BOUCHER DE FAÇON ÉTANCHE LA TUYAUTERIE DE PROTECTION INCENDIE EXISTANTE AU TUYAU PRINCIPALE.
3. DÉBRANCHER ET RELOCALISER L'EXTINCTEUR PORTATIF EXISTANT. VOIR AU PLAN M201 POUR LE NOUVEL EMPLACEMENT.
4. DÉBRANCHER ET ENLEVER LE RACCORD SIAMOIS C/A TOUS SES ACCESSOIRES.

COSMEL
RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS
BRINGING BUILDINGS TO LIFE
CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect
A4 ARCHITECTURE +design

ingénieur en structure / structural engineer
DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer

client
CUISINES 2M
VANITÉ - WALK-IN

sceaux / stamps

no.	émis pour | issued for	date
0E	COORDINATION FINALE	2025/01/24
0D	COORDINATION	2024/12/11
0C	PERMIS	2024/11/15
0B	COORDINATION	2024/11/07
0A	COORDINATION	2024/10/21

projet / project

CUISINE 2M

180 Rue Jean-Proulx, Gatineau, QC, J8Z 1V8

titre / title

MÉCANIQUE
PROTECTION INCENDIE
DÉMOLITION
REZ-DE-CHAUSSÉE
EXTRAIT MEZZANINE

dessiné par / drawn by: M. SERVANT	no. de contrat / contract no.: KK24-072
conçu par / designed by: M. PERRON, ING.	date: SEPTEMBRE 2024
approuvé par / approved by: M. PERRON, ING.	plan no. / drawing no.: M200
échelle / scale: 1:100	

FORMAT ARCH D 24X36

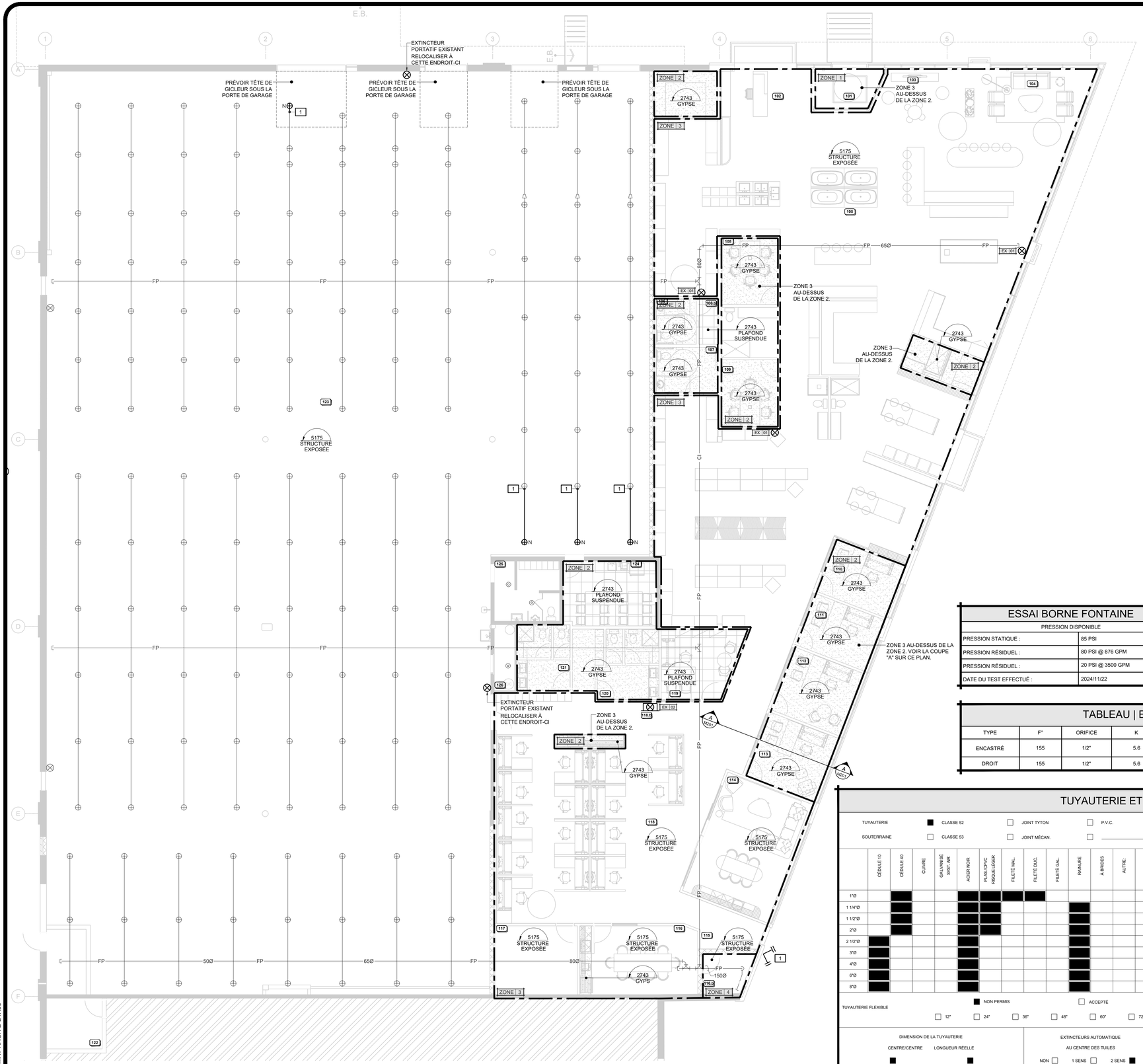

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE | SANITAIRE | AMÉNAGEMENT

ÉCHELLE: 1:100

FORMAT ARCH D 24X36

NOTES | PLOMBERIE | AMÉNAGEMENT

1	NOUVEAU RACCORD POMPIER À INSTALLER ET RACCORDER.

ZONE | REZ-DE-CHAUSSÉE

CRITERES DE DESIGN	ZONES
ZONE 1: - SYSTEME: SOUS-EAU - CLASSIFICATION: ORDINAIRE GROUPE 1 - DENSITÉ: 0.15 USGPM / PI² - TYPE DE GICLEUR: ENCASTRÉ - SUPERFICIE MAX. PAR GICLEUR : 130 PI² - TEMPÉRATURE DES TÊTES : 155°F	ZONE 1: - SAS
ZONE 2: - SYSTEME: SOUS-EAU - CLASSIFICATION: FAIBLE - DENSITÉ: 0.10 USGPM / PI² - TYPE DE GICLEUR: ENCASTRÉ - SUPERFICIE MAX. PAR GICLEUR : 225 PI² - TEMPÉRATURE DES TÊTES : 155°F	ZONE 2: - TOILETTE - BUREAUX - CORRIDOR - SALLE EMPLOYÉ
ZONE 3: - SYSTEME: SOUS-EAU - CLASSIFICATION: FAIBLE - DENSITÉ: 0.10 USGPM / PI² - TYPE DE GICLEUR: DROIT - SUPERFICIE MAX. PAR GICLEUR : 225 PI² - TEMPÉRATURE DES TÊTES : 155°F	ZONE3: - RÉCEPTION - ESPACE OUVERT BUREAU - RENCONTRE SALLE MONTRE - BUREAUX - SALLE EMPLOYÉ
ZONE 4: - SYSTEME: SOUS-EAU - CLASSIFICATION: ORDINAIRE GROUPE 1 - DENSITÉ: 0.15 USGPM / PI² - TYPE DE GICLEUR: DROIT - SUPERFICIE MAX. PAR GICLEUR : 130 PI² - TEMPÉRATURE DES TÊTES : 155°F	ZONE4: - SALLE DE GICLEUR

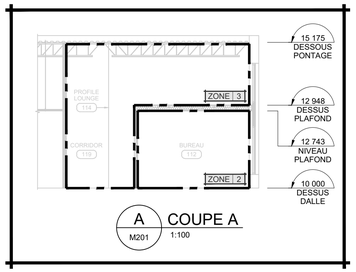

ESSAI BORNE FONTAINE

PRESSION DISPONIBLE	
PRESSION STATIQUE :	85 PSI
PRESSION RÉSIDUEL :	80 PSI @ 876 GPM
PRESSION RÉSIDUEL :	20 PSI @ 3500 GPM
DATE DU TEST EFFECTUÉ :	2024/11/22

LISTE DES ÉQUIPEMENTS

EX.01	EXTINCTEUR PORTATIF MURAL DE MARQUE STRIKE FIRST. MODÈLE SF-ABC680, CLASSIFICATION 6A-80BC C/A BOYAU, LANCE, SUPPORT MURAL ET COURROIE DE RÉTENTION.
EX.02	EXTINCTEUR PORTATIF MURAL DE MARQUE STRIKE FIRST MODÈLE SF-ABC340, CLASSIFICATION 3A-40BC C/A BOYAU, LANCE ET CABINET ENCASTRÉ EN ACIER INOXYDABLE DE MARQUE N.F.E MODÈLE 102RS.

TABLEAU | EXTINCTEURS AUTOMATIQUES

TYPE	F°	ORIFICE	K	FINI	RÉPONSE	COUVERTURE	NOTE
ENCASTRÉ	155	1/2"	5.6	LAITON	Q.R.	STANDARD	COORDONNER LA COULEUR DE LA PLAQUE AVEC L'ARCHITECTE
DROIT	155	1/2"	5.6	LAITON	Q.R.	STANDARD	

TUYAUTERIE ET RACCORD

TUYAUTERIE ■ CLASSE 52 ☐ JOINT TYTON ☐ P.V.C.

SOUTERRAINE ☐ CLASSE 53 ☐ JOINT MÉCAN. ☐ _____

	CÉDULE 10	CÉDULE 40	CUIVRE	GALVANISÉ SYSTIMAR	ACIER NOIR	PLAS./CPVC RIGIDE LÉGER	FILETÉ MAL.	FILETÉ DUC.	FILETÉ GAL.	RAINURE	À BRIDES	AUTRE:	AUTRE:
1"Ø		■			■	■	■	■					
1 1/4"Ø		■			■	■				■			
1 1/2"Ø		■			■	■				■			
2"Ø		■			■	■				■			
2 1/2"Ø	■				■					■			
3"Ø	■				■					■			
4"Ø	■				■					■			
6"Ø	■				■					■			
8"Ø	■				■					■			

TUYAUTERIE FLEXIBLE ■ NON PERMIS ☐ ACCEPTÉ

☐ 12" ☐ 24" ☐ 36" ☐ 48" ☐ 60" ☐ 72"

DIMENSION DE LA TUYAUTERIE

CENTRE/CENTRE ■ LONGUEUR RÉELLE ■

EXTINCTEURS AUTOMATIQUE AU CENTRE DES TUILES

NON ☐ 1 SENS ☐ 2 SENS ■

NORMES APPLICABLES		TYPE DE SYSTÈME	
■ N.F.P.A. 13	☐ N.F.P.A. 13R	■ SOUS EAU	☐ PRÉACTION
■ N.F.P.A. 14	☐ N.F.P.A. 24	☐ SEC	☐ SIMPLE ENTRE BARRAGE
☐ N.F.P.A. 20	■ CN BC-QC	☐ DÉLUGE EAU-MOUSSE	☐ DOUBLE ENTRE BARRAGE
■ N.F.P.A. 10	■ CS Q	☐ DÉLUGE	☐ AUTRES
APPROBATION		☐ FIRECYCLE	☐
■ N.F.P.A.	☐ FM	☐ GTA/CGI	☐

LES ITEMS SUIVANTS SERONT FOURNIR ET INSTALLÉS OU EXÉCUTÉS PAR	CONTRAT GICLEURS	D'AUTRE	N/A
CREUSAGE ET REMBLAYAGE TUYAUTERIE SOUTERRAINE	☐	☐	■
TUYAUTERIE SOUTERRAINE (BATIMENT+3PI)	☐	☐	■
RACCORDEMENT À LA CONDUITE D'EAU DE LA VILLE	☐	☐	■
FILAGE ÉLECTRIQUE	☐	■	☐
RACCORDEMENT DES COMPOSANTES ÉLECTRIQUES	☐	■	☐
CLOCHE ÉLECTRIQUE	☐	☐	■
RACCORDEMENT SIAMOIS	■	☐	☐
ROBINET D'ALIMENTATION PRINCIPAL	☐	☐	■
ALIMENTATION D'AIR	☐	☐	■
TUYAUTERIE & ÉQUIPEMENTS PEINTS	■	☐	☐
RACCORD POUR EAU DOMESTIQUE	☐	☐	■
TUYAU POUR VIDANGE (4"Ø)	☐	☐	■
CABINET INCENDIE	☐	☐	■
EXTINCTEUR PORTATIF	■	☐	☐

COSMEL 20 — RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS BRINGING BUILDINGS TO LIFE — 2004-2024

CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect: A4 ARCHITECTURE + design

ingénieur en structure / structural engineer: DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer

client: CUISINES 2M — VANITÉ - WALK-IN

sceaux / stamps

no.	émis pour | issued for	date
0E	COORDINATION FINALE	2025/01/24
0D	COORDINATION	2024/12/11
0C	PERMIS	2024/11/15
0B	COORDINATION	2024/11/07
0A	COORDINATION	2024/10/21

projet / project

CUISINE 2M

180 Rue Jean-Proulx, Gatineau, QC, J8Z 1V8

titre / title

MÉCANIQUE
PROTECTION INCENDIE
AMÉNAGEMENT
REZ-DE-CHAUSSÉE

dessiné par / drawn by: M. SERVANT	no. de contrat / contract no.: KK24-072
conçu par / designed by: M. PERRON, ING.	date: SEPTEMBRE 2024
approuvé par / approved by: M. PERRON, ING.	plan no. / drawing no.: M201
échelle / scale: 1:100	

DEVIS DE PERFORMANCE - PROTECTION INCENDIE

4. PROTECTION INCENDIE

4.1 EXTINCTEURS AUTOMATIQUES - GÉNÉRALITÉS

4.1.1 APPLICATION:

TOUTES LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CE DEVIS, AINSI QUE TOUTES LES CLAUSES GÉNÉRALES DU DEVIS DE L'ARCHITECTE S'APPLIQUENT ET FONT PARTIE INTÉGRANTE DE LA PRÉSENTE SECTION.

4.1.2 NORMES DE RÉFÉRENCE:

SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, EXÉCUTER LES TRAVAUX CONFORMÉMENT AUX NORMES SUIVANTES:
- NFPA 10: STANDARD FOR PORTABLE FIRE EXTINGHUISERS - DERNIÈRE ÉDITION.
- NFPA 13: STANDARD FOR THE INSTALLATION OF SPRINKLER SYSTEMS - DERNIÈRE ÉDITION.
- NFPA 14: STANDARD FOR INSTALLATION OF STANDPIPES AND HOSE SYSTEMS- DERNIÈRE ÉDITION.
- NFPA 291: RECOMMENDED PRACTICE FOR FIRE FLOW TESTING AND MARKING OF HYDRANTS - DERNIÈRE ÉDITION. - GUIDE D'HOMOLOGATION DE LA FACTORY MUTUAL SYSTEM.
- CODE NATIONAL DU BÂTIMENT 2005.

4.1.3 GÉNÉRALITÉS:

PRÉVOIR TEL QU'INDIQUÉ AUX PLANS, TOUS LES APPAREILS, TUYAUTERIES, SOUPAPES ET ACCESSOIRES POUR UN RÉSEAU COMPLET D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES SOUS EAU ET DE CANALISATIONS INCENDIE, SELON LA NORME NFPA 13 ET 14; LE TOUT DEVANT ÊTRE OPÉRATIONEL. L'ENTREPRENEUR EN PROTECTION INCENDIE A LE MANDAT DE CONCEPTION ET DEVRA SOUMETTRE DES PLANS ET DES CALCULS HYDRAULIQUES, SIGNÉS ET SCELLÉS PAR UN INGÉNIEUR, AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES POUR ACCEPTATION PAR LE SERVICE DE GÉNIE ET DES INCENDIES DE LA VILLE DE GATINEAU. FOURNIR AU PROPRIÉTAIRE UNE (1) COPIE DE L'ACCEPTATION DE CONFORMITÉ ÉMISE PAR LES AUTORITÉS CONCERNÉES. LES DOCUMENTS ET TRAVAUX SUIVANTS DEVRONT ÊTRE FAITS PAR L'ENTREPRENEUR EN PROTECTION INCENDIE:
- LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU RÉSEAU D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES SOUS EAU.
- LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU RÉSEAU DE CANALISATION INCENDIE.
- LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES PORTES DE VISITE.
- LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EXTINCTEURS PORTATIFS.
- LA MISE EN MARCHE DES ÉQUIPEMENTS, LES ESSAIS, L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES PENDANT L'UTILISATION TEMPORAIRE. LES DESSINS D'ARCHIVES, LA FORMATION DU PERSONNEL D'EXPLOITATION, LES MANUELS D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN AINSI QUE LES REÇUS.
- LA COORDINATION AVEC LES AUTRES DIVISIONS.
- LES ÉLÉMENTS DE PROTECTION SISMIQUE RELATIFS AU TRAVAUX.
- LES MANCHONS ET LES RACCORDS DIÉLECTRIQUES.
- L'IDENTIFICATION.

4.1.4 SYSTÈMES, RÉSEAUX, ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES:

LES RÉSEAUX DE PROTECTION INCENDIE SOUS EAU, DESSERVANTS LES EXTINCTEURS AUTOMATIQUES ET LES CANALISATIONS INCENDIE INCLUANT:
- LA TUYAUTERIE, LES SUPPORTS, LES GUIDES, LES ANCRAGES ET LES ACCESSOIRES.
- LA ROBINETTERIE, LES CLAPETS DE RETENUE, LES SOUPAPES DE RÉDUCTION DE PRESSION, LES TÊTES D'EXTINCTEURS, LES CLAPETS D'ALARME, LES INDICATEURS DE DÉBIT, LES MANOMÈTRES, LES DISPOSITIFS ANTI-REFOULEMENT ET AUTRES.
- AUTRES TRAVAUX: LA TUYAUTERIE DE DRAINAGE JUSQU'AUX DRAINS DE PLANCHER OU DRAINS OUVERTS, POUR LES ESSAIS ET LE DRAINAGE DES RÉSEAUX.

4.1.5 CRITÈRE DE CALCUL:

CONCEVOIR LE RÉSEAU D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES CONFORMÉMENT AUX NORMES PRÉCITÉES ET EN FONCTION DES PARAMÈTRES INSCRITS AUX PLANS.

- CLASSIFICATION DES RISQUES: VOIR SUR CE PLAN.

- DIAMÈTRE ET AGENCEMENT:
- SELON LA MÉTHODE BASÉE SUR LE CALCUL HYDRAULIQUE.
- DISPOSITION DES TÊTES D'EXTINCTEURS: SELON LES NORMES ET INDICATIONS.

- ALIMENTATION EN EAU:
- IMMÉDIATEMENT APRÈS L'OBTENTION DU CONTRAT, L'ENTREPRENEUR DEVRA EXÉCUTER À SES FRAIS UN TEST DE PRESSION STATIQUE ET DE DÉBIT/PRESSION RÉSIDUELLE LE PLUS PRÈS POSSIBLE DE L'ENDROIT DU RACCORD.
- UTILISER LE DÉBIT ET LA PRESSION MESURÉE SUR LE RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU AFIN DE DÉTERMINER LES CRITÈRES DE BASE AUX FINS DES CALCULS SELON LA NORME NFPA 13.
- FOURNIR UN PLAN D'IMPLANTATION LA LOCALISATION DES BORNES INCENDIES, LE POINT DU TEST D'EAU ET LA CANALISATION ENTRE LE POINT DU TEST D'EAU ET LE BÂTIMENT.

4.1.6 DESSINS D'ATELIER:

AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, SOUMETTRE LES DESSINS D'ATELIER CONFORMÉMENT AUX PRESCRIPTIONS ET AUX EXIGENCES DES AUTORITÉS COMPÉTENTES.
LES DESSINS DOIVENT INDIQUER CLAIREMENT:
.1 LE NOM DU PROPRIÉTAIRE:
.2 L'EMPLACEMENT, Y COMPRIS L'ADRESSE.
.3 L'ORIENTATION.
.4 LES DÉTAILS DE CONSTRUCTION DES PLAFONDS.
.5 LES COUPES TRANSVERSALES PLEINE HAUTEUR.
.6 L'EMPLACEMENT DE MURS COUPE-FEU.
.7 LE GENRE D'OCCUPATION DE CHAQUE AIRE OU DE CHAQUE PIÈCE.
.8 L'EMPLACEMENT ET LES DIMENSIONS DES CULS DE SAC ET DES PLACARDS.
.9 TOUTE PIÈCE EXIGUE QUI NE SERA PAS DOTÉE D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES.
.10 LA DIMENSION DE LA CANALISATION PRINCIPALE DU SERVICE D'AQUEDUC SOUS LA CHAUSSÉE, LA PRESSION, ET S'IL S'AGIT D'UNE CANALISATION EN IMPASSE OU D'UNE CANALISATION PASSANTE, INDIQUER LA DISTANCE JUSQU'À LA CANALISATION PASSANTE LA PLUS RAPPROCHÉE AINSI QUE LA DIRECGION. DONNER LES RÉSULTATS DES ESSAIS QUANT À LA CANALISATION DU RÉSEAU D'AQUEDUC.
.11 D'AUTRES SOURCES D'ALIMENTATION EN EAU, EN DONNANT LA PRESSION OU L'ÉLÉVATION.
.12 LA MARQUE, LE DIAMÈTRE DE L'ORIFICE DES TÊTES D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES.
.13 LA TEMPÉRATURE NOMINALE DE DÉCLENCHEMENT ET L'EMPLACEMENT DES TÊTES D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES À HAUTE TEMPÉRATURE DE FONCTIONNEMENT.
.14 POUR CHAQUE ÉTAGE, LE NOMBRE DE TÊTES D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES PAR COLONNE MONTANTE ET PAR SECTEUR, ET LA SUPERFICIE TOTALE DE CHAQUE SECTEUR PROTÉGÉ.
.15 LE NOMBRE DE TÊTES D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES PAR COLONNE MONTANTE ET LE TOTAL PAR ÉTAGE.
.16 LA MARQUE, LE TYPE, LE MODÈLE ET LE DIAMÈTRE DU CLAPET D'ALARME OU DE LA SOUPAPE D'AIR.
.17 LE GENRE DE SONNERIES D'ALARME ET LEUR EMPLACEMENT.
.18 LA CAPACITÉ APPROXIMATIVE EN LITRES (GALLONS) DU SYSTÈME.
.19 LA LONGUEUR DES TRONÇONS DE TUYAUX À COUPER OU LES DIMENSIONS ENTRE AXES.
.20 LES CROIX, LES RACCORDS DE COLONNES MONTANTES ET LEURS DIMENSIONS.
.21 LE TYPE DE SUPPORTS, DE DOUILLES ET DE MANCHONS.
.22 TOUS LES ROBINETS DE COMMANDE, LES CLAPETS, LES TUYAUX D'ÉVACUATION ET LES TUYAUX D'ESSAIS.
.23 LES DISPOSITIONS QUANT À LA VIDANGE DU RÉSEAU.
.24 LE NOM ET L'ADRESSE DE L'ENTREPRENEUR.
.25 ANCRAGE SISMIQUE.

OUTRE LES EXIGENCES DÉJÀ MENTIONNÉES, PRÉCISER LES POINTS SUIVANTS LORSQU'IL S'AGIT D'INSTALLATIONS À CALCUL HYDRAULIQUE.
.1 LES POINTS DE RÉFÉRENCE HYDRAULIQUE QUI DOIVENT ÊTRE IDENTIFIÉS PAR UNE LETTRE OU UN CHIFFRE CORRESPONDANT AUX POINTS INDIQUÉS SUR LES FEUILLES DE CALCUL DE L'INSTALLATION.
.2 LA DESCRIPTION DES TÊTES DE D'EXTINCTEURS UTILISÉES.
.3 LES CRITÈRES DE CONCEPTION DE L'INSTALLATION: LE DÉBIT MINIMUM D'EAU, LA SUPERFICIE DE PROTECTION ET LA PORTÉE PRÉVUE DES BOYAUX INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS.
.4 LES EXIGENCES RÉELLES CALCULÉES: LA QUANTITÉ TOTALE D'EAU ET LA PRESSION REQUISES EN UN POINT DE RÉFÉRENCE COMMUN POUR CHAQUE INSTALLATION.
.5 LES DONNÉES CONCERNANT L'ÉLÉVATION, Y COMPRIS L'ÉLÉVATION RELATIVE AUX POINTS DE RÉFÉRENCE ET DE RACCORDEMENT DES EXTINCTEURS AUTOMATIQUES.

LES RÉSULTATS DES CALCULS HYDRAULIQUES DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉS SUR DES FORMULES IMPRIMÉES COMPRENANT UNE FORMULE RÉCAPITULATIVE, UNE FORMULE DE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET UN GRAPHIQUE. LA FORMULE RÉCAPITULATIVE DOIT INDIQUER CLAIREMENT:
.1 LA DATE.
.2 L'EMPLACEMENT.
.3 LE NOM DU MINISTÈRE ET/OU DE L'ORGANISME.
.4 LA DESCRIPTION DU RISQUE D'INCENDIE.
.5 LE NOM ET L'ADRESSE DE L'ENTREPRENEUR OU DU CONCEPTEUR.
.6 LE NOM DE L'ORGANISME D'APPROBATION.
.7 LES CRITÈRES DE CONCEPTION DU RÉSEAU, Y COMPRIS LA SUPERFICIE DE PROTECTION, LE DÉBIT MINIMUM D'EAU ET LA PORTÉE DE CHAQUE TÊTE D'EXTINCTEUR AUTOMATIQUE.
.8 LA QUANTITÉ D'EAU TOTALE REQUISE SELON LES CALCULS, EN TENANT COMPTE DES BOYAUX INTÉRIEURS ET DES BORNES D'INCENDIE EXTÉRIEURES.
.9 LES RENSEIGNEMENTS QUANT À L'ALIMENTATION EN EAU.

LES FORMULES DE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX OU LES FEUILLES D'IMPRIMÉS D'ORDINATEURS DOIVENT INDIQUER CLAIREMENT:
.1 LA NUMÉROTATION DE CHAQUE FEUILLE.
.2 LA DESCRIPTION DES TÊTES D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUE ET LA CONSTANTE DE DÉBIT "K".
.3 LES POINTS DE RÉFÉRENCE DU CALCUL HYDRAULIQUE.
.4 LE DÉBIT EN L/s (GPM).
.5 LE DIAMÈTRE DES TUYAUX.
.6 LA LONGUEUR DES TUYAUX ENTRE LES AXES ET LES RACCORDS.
.7 LA LONGUEUR ÉQUIVALENTE, EN "TRONÇON DROIT DE TUYAU", DES RACCORDS ET AUTRES DISPOSITIFS DU RÉSEAU.
.8 LA PERTE DE CHARGE PAR FROTTEMENT EXPRIMÉE EN kPa/m. (lb/po.ca.pi) DE TUYAU.
.9 LA PERTE DE CHARGE TOTALE PAR FROTTEMENT ENTRE LES POINTS DE RÉFÉRENCE.
.10 LA COLONNE D'EAU EN kPa (lb.po.ca) ENTRE LES POINTS DE RÉFÉRENCE.
.11 LA PRESSION REQUISE EN kPa (lb.po.ca) À CHAQUE POINT DE RÉFÉRENCE.
.12 LA PRESSION CINÉTIQUE ET LA PRESSION NORMALE SI ELLES SONT COMPRISES DANS LES CALCULS.
.13 DES NOTES POUR INDIQUER LES POINTS DE DÉPARTS, LES RENVOIS À D'AUTRES FEUILLES, OU POUR PRÉCISER LES DONNÉES INSCRITES.

LES GRAPHIQUES DE TYPE SEMI-LOGARITHMIQUE DOIVENT COMPORTER LES COURBES D'ALIMENTATION EN EAU, LES EXIGENCES QUANT AUX INSTALLATIONS, DE MÊME QUE CELLES RELATIVES AUX BOYAUX INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS DE FAÇON À PRÉSENTER UN APERÇU GRAPHIQUE DE L'ENSEMBLE DES CALCULS HYDRAULIQUES.

4.1.7 ATTESTATION:

FOURNIR UNE ATTESTATION ÉCRITE ÉTABLISSANT QUE LES QUANTITÉS PRÉVUES DE TÊTES D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES SONT CONFORMES AUX INDICATIONS ET AUX EXIGENCES DU ULC ET FM.

4.1.8 FICHE D'ENTRETIEN:

FOURNIR LES INSTRUCTIONS NÉCESSAIRES À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES ET LES INCORPORER AU MANUEL D'ENTRETIEN.

4.1.9 MATÉRIEL D'ENTRETIEN/DE RECHANGE:

FOURNIR ET INSTALLER DANS LA SALLE D'ENTRÉE D'EAU UNE ARMOIRE MÉTALLIQUE VERROUILLABLE CONTENANT UNE RÉSERVE DE TÊTES D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES DE CHAQUE TYPE ET POUR CHAQUE TEMPÉRATURE DE FONCTIONENEMENT; Y COMPRIS LES OUTILS ET LES CLEFS POUR LES RÉPARATIONS URGENTES, SELON LA NORME NFPA-13.

4.1.10 DIMENSIONS ET POSITIONNEMENT:

SUIVRE, AUTANT QUE POSSIBLE, LE TRACÉ INDIQUÉ EN PLANS POUR POSITIONNER LES TÊTES, LA TUYAUTERIE ET LES ACCESSOIRES DE GICLEURS.

4.2 EXTINCTEURS AUTOMATIQUES - PRODUITS

4.2.1 TUYAUX:

- RÉSEAUX SOUS EAU: EN ACIER NOIR, POUR UNE PRESSION D'OPÉRATION MINIMUM DE 1200kpa (175lb/po.ca) ET MAXIMUM DE 2070kPa (300lb/po.ca).
- À SOUDER OU À RAINURER PAR LAMINAGE
  - JUSQU'À DN 125 (5"): SÉRIE 10, ASTM A-135 GR A.
  - DN 150 (6"): 3.4mm (0.134"), ASTM A-53 GR A.
- À FILETER OU À RAINURER PAR TAILLAGE
  - JUSQU'À DN 150 (6"): SÉRIE 40, ASTM A-53 GR A.

4.2.2 RACCORDS:

- RACCORDS POUR UN RÉGIME DE PRESSION DE 1200kpa (175lb/po.ca.).
  - EN FONTE FILETÉE: CLASSE 125, SELON ANSI-B16.4
  - EN FONTE À BRIDES: CLASSE 125, SELON ANSI-B16.1
  - EN FER MALLÉABLE FILETÉ: CLASSE 150, SELON ANSI-B16.3
  - EN ACIER À SOUDER: SELON ASTM-A-234
  - À BRIDES POUR TUYAUTERIE ET RACCORDS CLASSE 300 SELON ANSI-B16.5
  - ACCOUPLEMENTS ET RACCORDS POUR TUYAUTERIE À RAINURE (VICTAULIC, GRUVLOK OU ÉQUIVALENT)
- BOULONS POUR BRIDES: BOULONS À TÊTE CARRÉE OU HEXAGONALE ET ÉCROUS LOURDS À SIX PANS SELON LA NORME ASTM A307.
- GARNITURE D'ÉTANCHÉITÉ: 1.6 mm (1/16") D'ÉPAISSEUR, ORDINAIRES OU EN CAOUTCHOUC ROUGE RENFORCÉ DE TOILE, CONFORMES AUX NORMES ANSI B16.20-1973 ET ANSI B16.21-1978.
- GARNITURE D'ÉTANCHÉITÉ POUR TUYAU RAINURÉ.
- ÉTRIERS DE SUSPENSION ET SUPPORTS DE TUYAUTERIE
  - LES ASSUJETTIR AUX ÉLÉMENTS DE CHARPENTE.S'IL N'EXISTE PAS D'ÉLÉMENTS DE CHARPENTE, SUSPENDRE LES ÉTRIERS À DES PROFILÉS EN "U" OU À DES CORNIÈRES D'ACIER, FOURNIR ET INSTALLER LES PIÈCES DE CHARPENTE ADDITIONNELLES. OBTENIR LA PERMISSION AVANT D'UTILISER DES DOUILLES D'ANCRAGE D'EXPANSION. UTILISER AU MOINS DEUX DOUILLES POUR TENIR CHAQUE ÉTRIER OU SUPPORT. NE PAS SUSPENDRE AU TABLIER MÉTALLIQUE. EFFECTUER LA FIXATION DE LA TUYAUTERIE ET DES PIÈCES D'ÉQUIPEMENT CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS DU FABRICANT.

4.2.3 ROBINETTERIE:

- ROBINETTERIE: PROVENANT D'UN SEUL ET MÊME FABRICANT D'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE, HOMOLOGUÉE PAR LES ULC, PORTANT LE NOM DU FABRICANT ET SA MARQUE. LA PLAQUE DE DÉSIGNATION DE LA FACTORY MUTUAL AVEC LE NUMÉRO DE SÉRIE ET LA PRESSION NOMINALE. SAUF PRESCRIPTIONS OU INDICATIONS CONTRAIRES, ELLE DOIT ÊTRE CONÇUE POUR RÉSISTER À UNE PRESSION HYDRAULIQUE DE 1200kPa (175lb/po.ca).
- TOUS LES ROBINETS DE PLUS DE DN 50 (2") DOIVENT ÊTRE MUNIS DE TIGES MONTANTES ET PERMETTRE LE REMPLACEMENT SOUS PRESSION DU BOURRAGE D'ÉTANCHÉITÉ. FOURNIR DES VOLANTS DE COMMANDE EN FONTE MALLÉABLE; LES ROBINETS DE DIAMÈTRE INFÉRIEUR À DN 50 (2") PEUVENT ÊTRE MUNIS DE TIGES MONTANTES OU NON MONTANTES.
- LES VANNES PAPILLON DÛMENT HOMOLOGUÉES PAR LES UL ET FM AVEC MÉCANISME D'ENGRENAGE PEUVENT ÊTRE UTILISÉES.
- PRODUITS ACCEPTABLES: JENKINS, CRANE, GRINNELL, KEYSTONE OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
- MUNIR LES ROBINETS DES CANALISATIONS ET COLONNES D'INCENDIE, DE CONTACTS ET DE DISPOSITIFS DE COMMANDE NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE.

4.2.4 VANNES:

- VANNES DE DN 50 (2") OU MOINS EN BRONZE, SELON LA NORME ASTM B61-80, DOUBLE DISQUE ET BOUTS FILETÉS, VIS EXTÉRIEURE ET ARCADE, OU STANDARD.
- VANNES DE DN 65 (2-1/2") OU PLUS HOMOLOGUÉES PAR LES ULC, CORPS EN FER À GARNITURE DE BRONZE, VIS EXTÉRIEURE ET ARCADE, À DOUBLE DISQUE OU À COIN, À BRIDES.

4.2.5 ROBINETS À SOUPAPE:

- ROBINETS DE DN 50 (2") OU MOINS EN BRONZE, SELON LA NORME ASTM B61-80, BOUT FILETÉS, DISQUE COMPOSITE REMPLAÇABLE SANS QUE LE ROBINET SOIT ENLEVÉ DE LA CANALISATION.
- ROBINETS DE DN 65 (2-1/2") OU PLUS, CORPS EN FER AVEC GARNITURES EN BRONZE, VIS EXTÉRIEURE ET ARCADE, À BRIDES, CHAPEAU BOULONNÉ ET ARCADE, SIÈGE ET DISQUE EN BRONZE PLEIN REMPLAÇABLES SANS QUE LE ROBINET SOIT ENLEVÉ DE LA CANALISATION.

4.2.6 CLAPETS DE RETENUE:

- CLAPET DE DN 50 (2") OU MOINS, EN BRONZE, SELON LA NORME ASTM B61-80, CONÇUS POUR MONTAGE À L'HORIZONTALE OU À LA VERTICALE, À DISQUE COMPOSITE REMPLAÇABLE, CAPUCHON ET BOUTS FILETÉS.
- CLAPET DE DN 65 (2-1/2") ET PLUS, HOMOLOGUÉS PAR LES ULC, CORPS EN FER, À GARNITURES EN BRONZE, DISQUE ET BAGUE DE SIÈGE RECGIFIABLES/REMPLAÇABLES, SANS ENLEVER LE CLAPET DE LA LIGNE, CAPUCHON BOULONNÉS, À BRIDES. CLAPETS CONÇUS POUR MONTAGE À LA VERTICALE OU À L'HORIZONTALE.

4.2.7 SOUPAPE DE RÉDUCTION DE PRESSION:

- MODÈLE COMBINÉ AVEC CLAPET DE RETENUE, SOUPAPE D'ARRÊT ET SOUPAPE DE RÉDUCTION DE PRESSION, OPÉRÉE AUTOMATIQUEMENT PAR CHEMINS HYDRAULIQUES INTERNES, PRESSION DE SORTIE CONTRÔLES DANS LES SITUATIONS DE DÉBIT VARIABLE ET ARRÊT DE DÉBIT, APPROUVÉE ULC.

4.2.8 TÊTE D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES:

- TYPE A: TÊTES PENDANTES, CHROMÉES, À AMPOULE DE VERRE.
- TYPE B: TÊTES PENDANTES, COMPLÈTEMENT DISSIMULÉES, CHROMÉES, À AMPOULE DE VERRE ET PLAQUE DE FINITION BLANCHE.
- TYPE C: TÊTES INVERSÉES EN BRONZE, À AMPOULE DE VERRE.
- LES TÊTES D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES DOIVENT COMPORTER UN ORIFICE DE DÉCHARGE DE 1.2cm DE DIAMÈTRE NOMINAL.
- LES TÊTES D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES MONTÉES DANS DES PLAFONDS SUSPENDUS OU DE GYPSE DOIVENT ÊTRE CHROMÉES, PENDANTES ET MUNIES DE ROSACES DE FINITION BLANCHE.
- LES TÊTES D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES ET LES GRILLES DE PROTECTION DOIVENT ÊTRE EN MATÉRIAU RÉSISTANT À LA CORROSION, SELON LA NORME NFPA 13.
- LES TÊTES D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES DOIVENT ÊTRE HOMOLOGUÉES ET PORTER LE SCEAU DE CERTIFICATION D'UN ORGANISME D'ESSAI RECONNU AU NIVEAU NATIONAL.

4.2.9 RACCORDS POMPIER:

LES RACCORDS POMPIER ET LES ADAPTEURS DEVRONT ÊTRE PLEINEMENT COMPATIBLE AVEC LES ÉQUIPEMENTS DU SERVICE DES INCENDIES DE LA VILLE DE GATINEAU: STORZ DE NATIONAL FIRE EQUIPMENT LTD.

4.3 EXTINCTEURS AUTOMATIQUES - EXÉCUTION

4.3.1 INSPECTION:

IL EST DÉFENDU D'ENCASTRER, DE PEINTURER OU DE DISSIMULER LES CANALISATIONS, LES ACCESSOIRES OU L'OUVRAGE AVANT QU'ILS N'AIENT ÉTÉ INSPECTÉS OU APPROUVÉS PAR LES AUTORITÉS COMPÉTENTES OU PAR UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ.

4.3.2 INSTALLATION:

- INSTALLER LES RÉSEAUX CONFORMÉMENT AUX PRESCRIPTIONS.
- TENIR COMPTE DE LA DILATATION ET DE LA CONTRACTION DE LA TUYAUTERIE, AU MOMENT DE LA POSE DES ÉTRIERS DE SUSPENSION.
- DISPOSER LES TUYAUX DE VIDANGE DE FAÇON QUE L'ÉCOULEMENT SE FASSE EN LIEU SÛR À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT, DANS UN ENDROIT VISIBLE PERMETTANT LE LIBRE ÉCOULEMENT DANS UN DRAIN DE PLANCHER OU UN DRAIN OUVERT.
- POSER LES ÉCRITEAUX REQUIS PAR LES NORMES OU LE SERVICE LOCAL DE PRÉVENTION DES INCENDIES.
- ASSUJETTIR LES ÉCRITEAUX À L'AIDE DE BOULONS EN ACIER INOXYDABLE.
- LORSQU'UNE TÊTE EST INSTALLÉE AU-DESSUS D'UN OBSTACLE DE PLUS DE 1.2m (48") DE LARGEUR, INSTALLER AUSSI UNE TÊTE SOUS L'OBSTACLE.

4.3.3 TEST DE PRESSION HYDROSTATIQUE:

LE SYSTÈME D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES DOIT ÊTRE SOUMIS, DURANT DEUX (2) HEURES, À UN ESSAI DE PRESSION HYDROSTATIQUE MANOMÉTRIQUE DE 1400kPa (200lb/po.ca.) OU À UNE PRESSION DE 350kPa (50lb/po.ca.) AU-DESSUS DE LA PRESSION STATIQUE D'OPERATION SI CELLE-CI DÉPASSE 1050kPa (150lb/po.ca).

DISTANCE DES GICLEURS DU COTÉ DE L'OBSTRUCTION (A)	DISTANCE MAXIMALE ADMISSIBLE ENTRE LE DÉFLECTEUR ET LE DESSOUS DE L'OBSTACLE (po.) (B)
MOIN DE 1'-0"	0
1'-0" À MOINS DE 1'-6"	2 1/2
1'-6" À MOINS DE 2'-0"	3 1/2
2'-0" À MOINS DE 2'-6"	5 1/2
2'-6" À MOINS DE 3'-0"	7 1/2
3'-0" À MOINS DE 3'-6"	9 1/2
3'-6" À MOINS DE 4'-0"	12
4'-0" À MOINS DE 4'-6"	14
4'-6" À MOINS DE 5'-0"	16 1/2
5'-0" À MOINS DE 5'-6"	18
5'-6" À MOINS DE 6'-0"	20
6'-0" À MOINS DE 6'-6"	24
6'-6" À MOINS DE 7'-0"	30
7'-0" À MOINS DE 7'-6"	35
POUR LES MESURES SI, 1"=25.4mm; 1'=0.3048m	

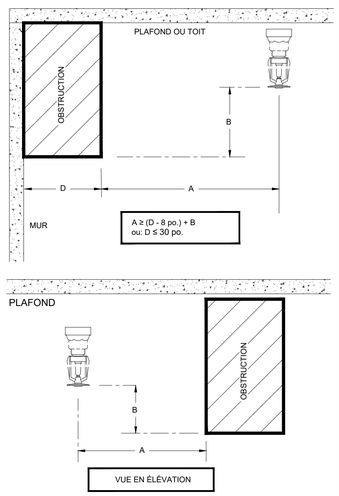

DETAIL | REGLES D'OBSTRUCTION POUR POSE DE GICLEURS A COUVERTURE STANDARD
ÉCHELLE: AUNCUNE

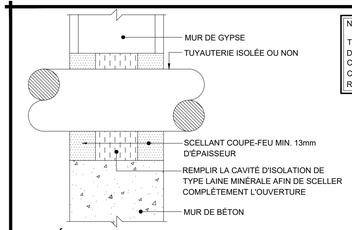

NOTE:
TOUTES LES OUVERTURES DEVRONT ÊTRE SCELLÉES DE CETTE FAÇON SANS EXCEPTION Y COMPRIS LES SÉPARATIONS SANS RÉSISTANCE AU FEU

DÉTAIL | SCELLEMENT COUPE-FEU MURAL | TUYAUTERIES
ÉCHELLE: AUCUNE

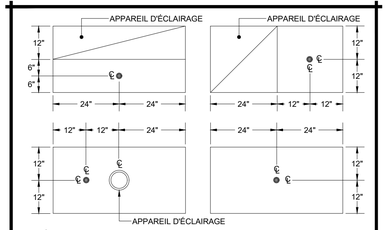

DÉTAIL TYPIQUE | INSTALLATION GICLEUR
ÉCHELLE: AUCUNE

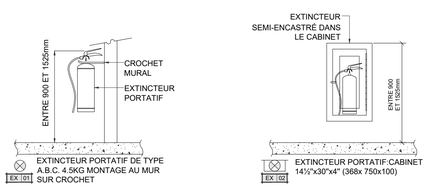

DÉTAIL | EXTINCTEUR PORTATIF
ÉCHELLE: AUCUNE

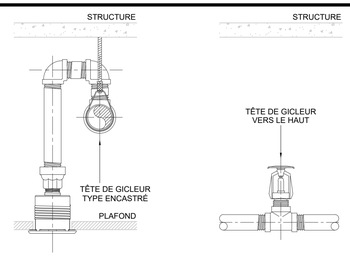

DÉTAILS | GICLEURS AUTOMATIQUES
ÉCHELLE: AUCUNE

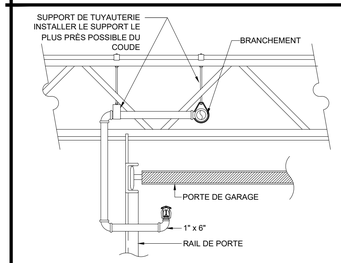

DÉTAIL | GICLEUR SOUS PORTE DE GARAGE
ÉCHELLE: AUCUNE

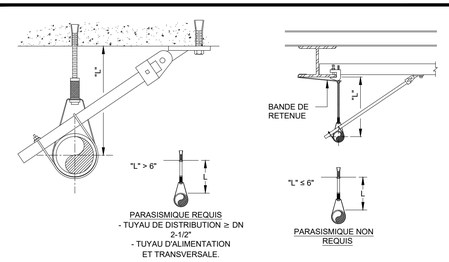

DÉTAIL | SUPPORTS PARASISMIQUES
ÉCHELLE: AUCUNE

FORMAT ARCH D 24X36

COSMEL 20 — RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS — BRINGING BUILDINGS TO LIFE — 2004-2024
CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect: A4 ARCHITECTURE + design

ingénieur en structure / structural engineer: DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer

client: CUISINES 2M — VANITÉ - WALK-IN

sceaux / stamps

no.	émis pour | issued for	date
0E	COORDINATION FINALE	2025/01/24
0D	COORDINATION	2024/12/11
0C	PERMIS	2024/11/15
0B	COORDINATION	2024/11/07
0A	COORDINATION	2024/10/21

projet / project: CUISINE 2M

180 Rue Jean-Proulx, Gatineau, QC, J8Z 1V8

titre / title: MÉCANIQUE PROTECTION INCENDIE DÉTAILS

dessiné par / drawn by: M. SERVANT	no. de contrat / contract no.: KK24-072
conçu par / designed by: M. PERRON, ING.	date: SEPTEMBRE 2024
approuvé par / approved by: M. PERRON, ING.	plan no. / drawing no.: M202
échelle / scale: AUCUNE	

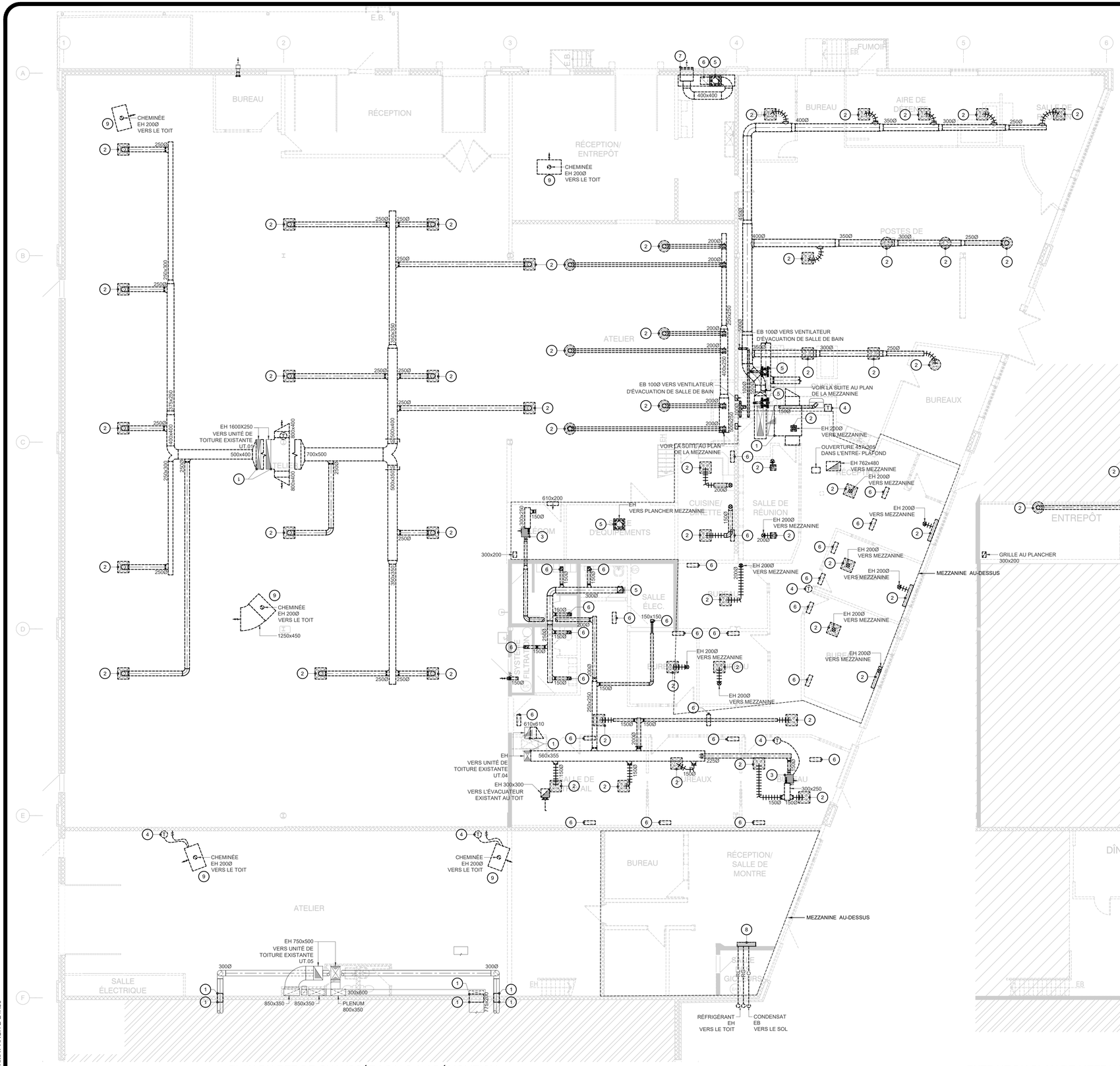

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE | C.V.C.A. | DÉMOLITION

ÉCHELLE: 1:100

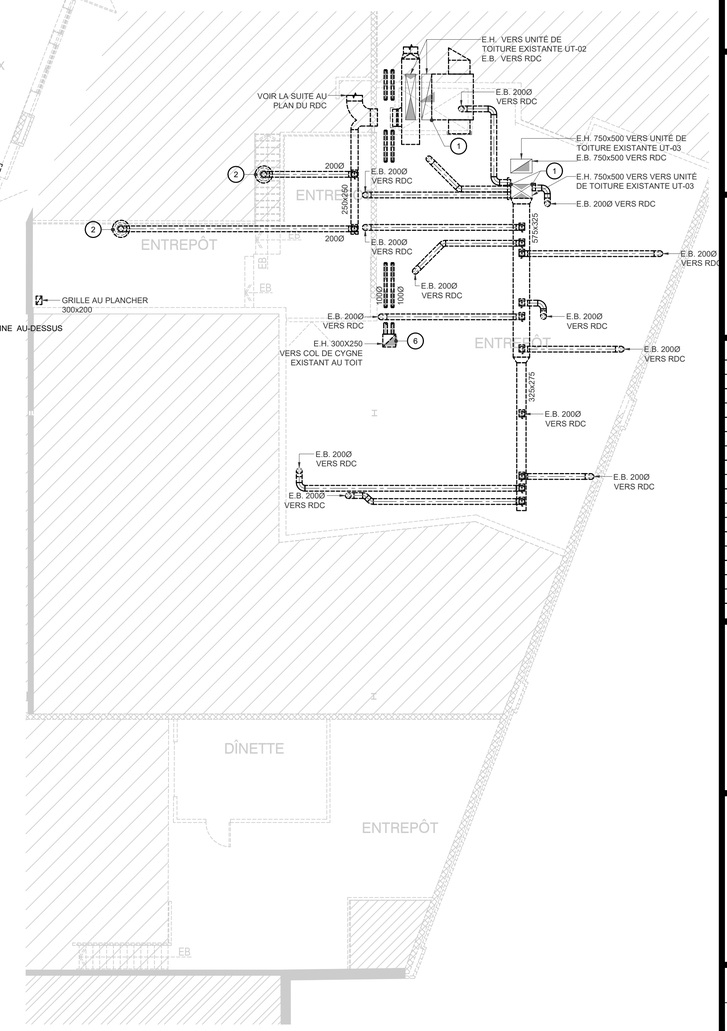

EXTRAIT DU PLAN DE MEZZANINE | C.V.C.A. | DÉMOLITION

ÉCHELLE: 1:100

NOTES | C.V.C.A. | DÉMOLITION

1. CONDUIT DE VENTILATION EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLEVER À PARTIR DE CE POINT.
2. DÉBRANCHER ET ENLEVER LE DIFFUSEUR EXISTANT C/A TOUS SES ACCESSOIRES.
3. DÉBRANCHER ET ENLEVER LA BOÎTE TERMINALE EXISTANTE C/A TOUS SES ACCESSOIRES.
4. DÉBRANCHER ET ENLEVER LA SONDE DE TEMPÉRATURE EXISTANTE C/A FILERIE DE CONTRÔLE ET TOUS SES ACCESSOIRES.
5. DÉBRANCHER ET ENLEVER LE VENTILATEUR D'ÉVACUATION EXISTANT C/A CONTRÔLE, CONDUITS DE VENTILATION, GRILLE D'ÉVACUATION ET TOUS SES ACCESSOIRES.
6. ENLEVER LA GRILLE DE RETOUR EXISTANTE.
7. DÉBRANCHER ET ENLEVER LA PERSIENNE EXISTANTE C/A TOUS SES ACCESSOIRES. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EST RESPONSABLE DU RAGRÉMENT DU MUR EXTÉRIEUR EXISTANT.
8. DÉBRANCHER ET ENLEVER L'ÉVAPORATEUR MURAL EXISTANT C/A TOUS SES ACCESSOIRES, TUYAUTERIE DE RÉFRIGÉRANT, TUYAUTERIE DE CONDENSAT ET CONDENSEUR.
9. DÉBRANCHER ET ENLEVER L'AÉROTHERME EXISTANT C/A TOUS SES ACCESOIRES, THERMOSTAT, CHEMINÉE, TUYAUTERIE DE GAZ NATUREL.

NOTES SPÉCIFIQUES:

1) L'ENTREPRENEUR EN CVCA DEVRA EFFECTUER DES LECTURES DE DÉBIT D'AIR ET DE PRESSION STATIQUE EXISTANTE À LA SORTIE DE L'UNITÉS AU DÉBUT DES TRAVAUX ET SOUMETTRE LE RAPPORT À COSMEL. S'ASSURER QUE L'UNITÉ EXISTANTE ET OUVERT À 100% AVANT D'EFFECUTER LES LECTURES.

COSMEL
RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS
BRINGING BUILDINGS TO LIFE
CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect
A4 ARCHITECTURE +design

ingénieur en structure / structural engineer
DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer

client
CUISINES 2M
VANITÉ - WALK-IN

sceaux / stamps

no.	émis pour | issued for	date
0E	COORDINATION FINALE	2025/01/24
0D	COORDINATION	2024/12/11
0C	PERMIS	2024/11/15
0B	COORDINATION	2024/11/07
0A	COORDINATION	2024/10/21

projet / project

CUISINE 2M

180 Rue Jean-Proulx, Gatineau, QC, J8Z 1V8

titre / title

MÉCANIQUE
C.V.C.A.
DÉMOLITION
REZ-DE-CHAUSSÉE
EXTRAIT MEZZANINE

dessiné par / drawn by: M. SERVANT	no. de contrat / contract no.: KK24-072
conçu par / designed by: M. PERRON, ING.	date: SEPTEMBRE 2024
approuvé par / approved by: M. PERRON, ING.	plan no. / drawing no.: M400
échelle / scale: 1:100	

FORMAT ARCH D 24X36

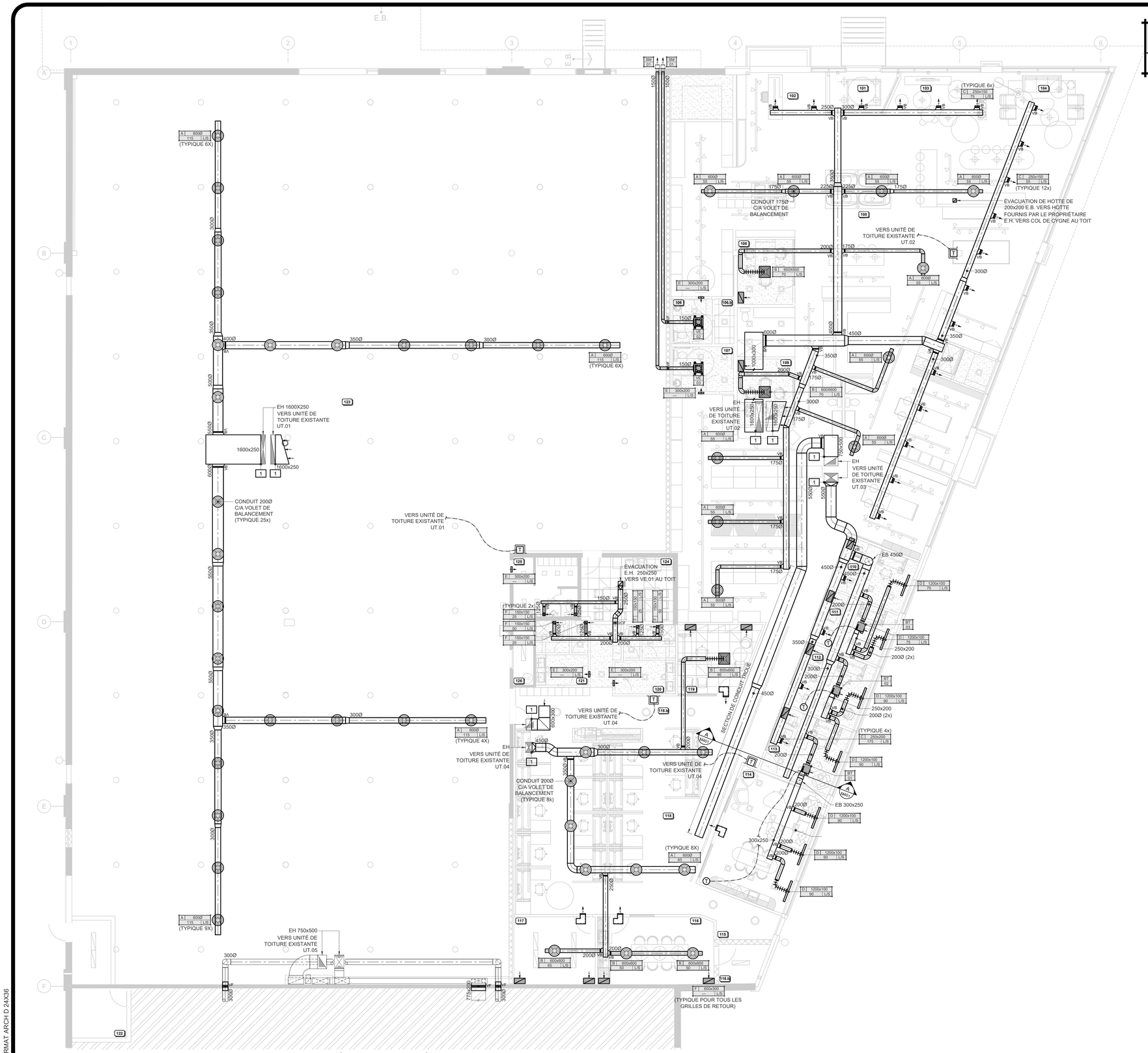

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE | C.V.C.A. | AMÉNAGEMENT

ÉCHELLE: 1:100

NOTES | C.V.C.A. | AMÉNAGEMENT

1 NOUVEAU CONDUIT DE VENTILATION À RACCORDER À L'EXISTANT À CE POINT.

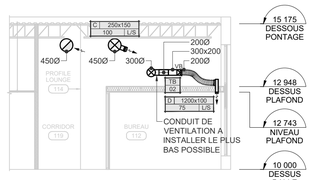

A M401 COUPE A

1:100

COSMEL
RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS
BRINGING BUILDINGS TO LIFE
2004-2024

CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect
A4 ARCHITECTURE +design

ingénieur en structure / structural engineer
DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer

client
CUISINES 2M
VANITÉ - WALK-IN

sceaux / stamps

no.	émis pour | issued for	date
0E	COORDINATION FINALE	2025/01/24
0D	COORDINATION	2024/12/11
0C	PERMIS	2024/11/15
0B	COORDINATION	2024/11/07
0A	COORDINATION	2024/10/21

projet / project

CUISINE 2M

180 Rue Jean-Proulx, Gatineau, QC, J8Z 1V8

titre / title

MÉCANIQUE C.V.C.A. AMÉNAGEMENT REZ-DE-CHAUSSÉE

dessiné par / drawn by: M. SERVANT	no. de contrat / contract no.: KK24-072
conçu par / designed by: M. PERRON, ING.	date: SEPTEMBRE 2024
approuvé par / approved by: M. PERRON, ING.	plan no. / drawing no.: M401
échelle / scale: 1:100	

FORMAT ARCH D 24X36

TABLEAU | UNITÉS DE VENTILATION EN TOITURE EXISTANTE

IDEN.	DÉBIT ALIMENTATION	DÉBIT D'AIR FRAIS	CAPACITÉ DE REFROIDISSEMENT	CAPACITÉ DE CHAUFFAGE		PRESSION STATIQUE	MANUFACTURIER	MODÈLE	ALIMENTATION ÉLECTRIQUE			NOTES
	(L/s)	(%)	(TONS)	ENTRÉE (KW)	SORTIE (KW)	(PO D'EAU)			(V/ph./Hz)	MCA (MOP)	FLA	
UT.01	2875	20	15	110	---	---	YORK	ZF180N40D5D1AAA1A1	575-3-60	30	---	1
UT.02	1900	20	10	70	---	---	YORK	ZH120N20P5AAA4B	575-3-60	23.4	---	1
UT.03	1500	20	7.5	53	---	---	YORK	ZH090N15P5AAA4B	575-3-60	25	---	1
UT.04	940	20	5	37	---	---	YORK	ZJ060N10P5AAA1C	575-3-60	15	---	1

NOTES:

1- L'ENTREPRENEUR EN C.V.C.A. SERA RESPONSABLE DES MODIFICATIONS À APPORTER À L'UNITÉ AFIN D'ATTEINDRE LE DÉBIT D'AIR TOTAL, LE DÉBIT D'AIR EXTÉRIEUR (20%) AINSI QUE LA PRESSION STATIQUE EXTERNE DEMANDÉ DANS CE TABLEAU.

TABLEAU | VENTILATEURS D'ÉVACUATION

IDEN.	DÉBIT (L/s)	PRESSION STATIQUE (Po)	MOTEUR (HP)	ALIMENTATION ÉLECTRIQUE (V/ph./Hz/Amp.)	CONTRÔLE	MANUFACTURIER	MODÈLE	NOTES
VE.01	200	0.25	1/6	208/1/60/2.4	MINUTERIE	GREENHECK	G-098-B	1-2
VE.02	25	0.25	0.01	115/1/60/0.2	ENTREBARRÉ AVEC ÉCLAIRAGE	GREENHECK	SP-B80	1-2
VE.03	25	0.25	0.01	115/1/60/0.2	ENTREBARRÉ AVEC ÉCLAIRAGE	GREENHECK	SP-B80	1-2

NOTES:
1- AMORTISSEURS DE VIBRATIONS
2- SECTIONNEUR

TABLEAU | BOÎTES TERMINALES

IDEN.	DÉBIT D'AIR (L/s)		DIMENSION DES RACCORDS (mm)		MODÈLE	MANUFACTURIER	NOTES
	MAX.	MIN.	ENTRÉE	SORTIE			
BT.01	270	105	200	250x250	LGB-8	E.H. PRICE	1 @ 3
BT.02	180	60	200	250x250	LGB-8	E.H. PRICE	1 @ 3
BT.03	150	70	200	250x250	LGB-8	E.H. PRICE	1 @ 3

NOTES;
1- FOURNIR LES TRANSITIONS POUR LE BRANCHEMENT À L'ENTRÉE ET À LA SORTIE.
2- CONDUIT À LA SORTIE C/A 25mm D'ISOLANT ACOUSTIQUE. LES DIMENSIONS MONTRÉES EN PLAN N'INCLUENT PAS L'ISOLATION ACOUSTIQUE.
3- PRÉVOIR 1 MÈTRE DE CONDUIT DROIT AVANT LE BRANCHEMENT À LA BOÎTE.

TABLEAU | GRILLES ET DIFFUSEURS

IDEN.	MANUFACTURIER	MODÈLE	NOTES
A	E.H. PRICE	RCD	
B	E.H. PRICE	SCD	
C	E.H. PRICE	SDG	
D	E.H. PRICE	TBD	
E	E.H. PRICE	ATG	
F	E.H. PRICE	80	

NOTES:
1- COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE
2- VOIR PLAN POUR DIMENSION DES COLLETS
3- VOIR PLAN POUR TYPE DE PLAFOND
4- VOIR PLAN POUR DIMENSION
5- VOIR PLAN POUR DÉBIT
6- PRÉVOIR TOUT LES TRANSITIONS, COUDES ET BOÎTIER AFIN DE PERMETTRE LE RACCORDEMENT DES GRILLES
7- PRÉVOIR LES GRILLES AVEC VOLET DE BALANCEMENT À LA GRILLE POUR LES LOGEMENTS

TABLEAU | SORTIES MURALES

IDEN.	DIMENSSION (Ø mm)	MANUFACTURIER	MODÈLE	NOTES
SM.01	150	PRIMEX	WC6	1 @ 4
SM.02	150	PIRMEX	WC6	1 @ 4

NOTES:
1- COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE
2- CLAPET ANTI-RETOUR
3- GRILLAGE AVIAIRE
4- LES SORTIES/ENTRÉE D'AIR SUR UNE MÊME FAÇADE DEVRONT ÊTRE ALIGNÉES SUR TOUTE LES NIVEAUX SANS EXCEPTIONS.

NOTES:

1.) TOUTES LES SANGLES ET TIGES DE SUSPENSION DOIVENT ÊTRE SUPPORTEMENT EN ACIER STRUCTUREL
2.) SUPPORT DE CONDUIT JUSQU'À 1500mm DE CONDUIT. DOIT ÊTRE INSTALLÉ @ 1200mm c/c MAX.

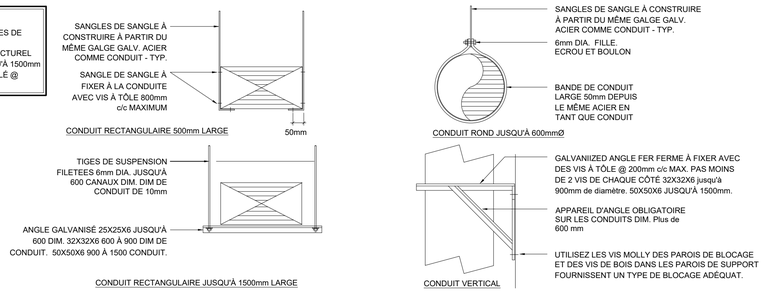

DÉTAIL | SUPPORT CONDUIT

ÉCHELLE: AUCUNE

	DIMENSION DU CABINET	CALIBRE MIN. DU MANCHON
AVEC JOINTS DE RUPTURE, CONDUITS RECTANGULAIRES OU CIRCULAIRES.	12" ET MOINS 13" À 30" 31" À 54" 53" À 84" 85" ET PLUS	26 24 22 20 18
SANS JOINTS DE RUPTURE, CONDUITS CIRCULAIRES.	24" ET MOINS PLUS DE 24"	16 14
SANS JOINTS DE RUPTURE, CONDUITS RECTANGULAIRES.	24" MAX. DE HAUTEUR 36" MAX DE LONGUEUR PLUS DE 24" DE HAUTEUR PLUS DE 36" DE LONGUEUR	16 14 14

NOTE:

INSTALLER LES VOLETS COUPE-FEU SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER AFIN DE CONSERVER LES CERTIFICATIONS.

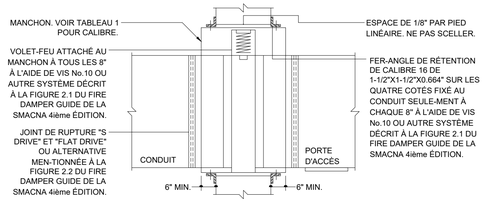

DÉTAIL | VOLETS COUPE-FEU

ÉCHELLE: AUCUNE

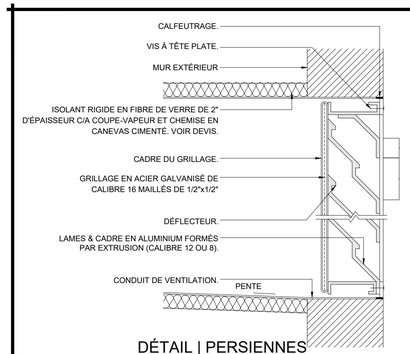

DÉTAIL | PERSIENNES

ÉCHELLE : AUCUNE

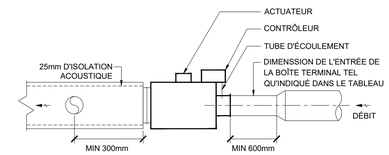

DÉTAIL | BRANCHEMENT DES BOÎTES THERMINAL

ÉCHELLE: AUCUNE

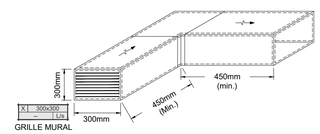

NOTE:

PRÉVOIR L'ISOLATION ACOUSTIQUE À L'INTÉRIEUR DU CONDUIT DE TRANSFERT. AJUSTER LES DIMENSIONS EN CONSÉQUENCE

DÉTAIL | CONDUIT DE TRANSFERT

ÉCHELLE: AUCUNE

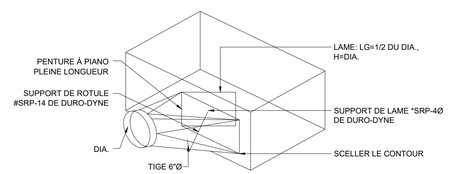

DÉTAIL | BRANCHEMENTS

ÉCHELLE: AUCUNE

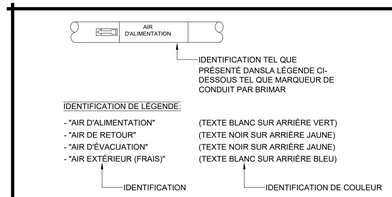

DÉTAIL | IDENTIFICATION DE CONDUIT

ÉCHELLE : AUCUNE

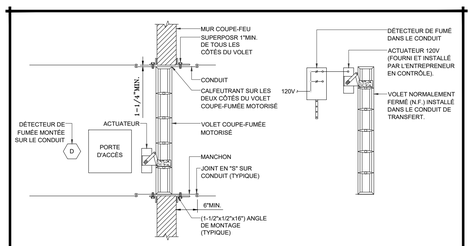

SÉQUENCE D'OPÉRATION

LE SYSTÈMEDE CONTRÔLE PERMET DE MAINTENIR UN SÉPARATION 0-HR

NORMALE
- LE DÉTECTEUR DE FUMÉ ALIMENTE L'ACTUATEUR MOTORISÉ DU VOLET COUPE-FUMÉE.
- LE VOLET COUPE-FUMÉE (N.F.) EST OUVERT ET PETMET LE TRANFERT D'AIR D'UNE PIÈCE À L'AUTRE.

URGENCE
- LE DÉTECTEUR DE FUMÉ COUPE D'ALIMENTATION VERS L'ACTUATEUR MOTORISÉ.
- LE VOLET COUPE-FUMÉ (N.F.) EST FERMÉ ET NE PERMET PAS LE TRANSFERT D'AIR D'UNE PIÈCE À L'AUTRE.

DÉTAIL TYPIQUE | VOLET COUPE-FUMÉE

ÉCHELLE: AUCUNE

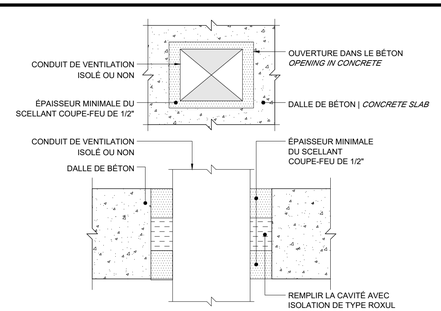

NOTE:

TOUTES LES OUVERTURES DOIVENT ÊTRE SCELLÉES MÊME S'IL NE S'AGIT PAS D'UNE SÉPARATION RÉSISTANTE AU FEU

DÉTAIL | SCELLANT CONDUIT DE VENTILATION

ÉCHELLE : AUCUNE

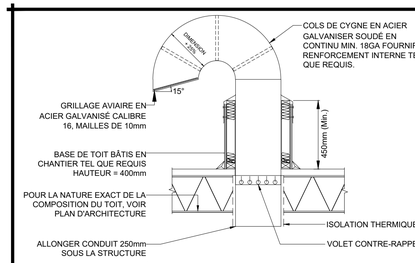

DÉTAIL | COL DE CYGNE

ÉCHELLE : AUCUNE

FORMAT ARCH D 24X36

COSMEL 20 — RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS — BRINGING BUILDINGS TO LIFE — 2004-2024

CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect: A4 ARCHITECTURE + design

ingénieur en structure / structural engineer: DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer

client: CUISINES 2M — VANITÉ - WALK-IN

sceaux / stamps

no.	émis pour | issued for	date
0E	COORDINATION FINALE	2025/01/24
0D	COORDINATION	2024/12/11
0C	PERMIS	2024/11/15
0B	COORDINATION	2024/11/07
0A	COORDINATION	2024/10/21

projet / project

CUISINE 2M

180 Rue Jean-Proulx, Gatineau, QC, J8Z 1V8

titre / title

MÉCANIQUE
C.V.C.A.
TABLEAUX
DÉTAILS

dessiné par / drawn by: M. SERVANT	no. de contrat / contract no.: KK24-072
conçu par / designed by: M. PERRON, ING.	date: SEPTEMBRE 2024
approuvé par / approved by: M. PERRON, ING.	plan no. / drawing no.: M402
échelle / scale: AUCUNE	